2023 III RAPPORT MORAL

Assemblée générale ordinaire 2024

SOMMAIRE

Le mot du Président	3
Projet associatif	5
Rapport d'activité 2023	19
Vie de l'association	20
Vie des établissements et des services	23
Rapport d'orientation 2024-2025	25
L'Adapei 77 en 2023	29
Ressources humaines	31
Finances et administration	36
Systèmes informatiques	43
Qualité et développement	44
Communication	47
Patrimoine et travaux	49
Les établissements en 2023	51
Territoire de Seine et Yonne	54
Territoire de Marne et Morin	66
Territoire du Provinois	74
Territoire de Sénart	82
Territoire du Pays braytois	88
L'Adanai 77 an travaux	90

LE MOT DU PRÉSIDENT

es travaux de rénovation, de mise aux normes actuelles d'incendie, d'accessibilité se sont poursuivis en 2023. Les travaux à la Marguette ainsi que ceux de regroupement des IME, du SESSAD, de la MAS, et du SSAAF sur la commune de Moissy-Cramayel sont terminés.

La construction du Complexe Médico-social de l'Adapei 77 au 101 rue du Noisement à Moissy-Cramayel a été livrée au premier trimestre 2024.

Monsieur Périclès Gomez Bareto, Responsable du patrimoine, est aux côtés de Monsieur Laurent Perrisseau Directeur Général pour renforcer cette dynamique qui s'ajoute aux attributions qui sont les siennes. La Direction Générale a été à leurs côtés pour organiser, planifier, mettre en place ces projets.

Je rappelle qu'ils ont été prévus par le contrat pluriannuel d'objectifs et de Moyens (CPOM 2) pour le Conseil Départemental et pour le CPOM 1 de l'ARS. Le CPOM 3 a été voté par le Département en juin 2022 et signé par moi-même en août 2022. Il comporte des avancées significatives, notamment sur l'accompagnement des personnes accueillies tant éducatif que de soins et également le transfert du Clos Jollet à Rozay-en-Brie.

Je souligne la faculté d'adaptation et le travail de l'ensemble des personnels de l'Adapei 77 dans des conditions difficiles du fait de l'exécution des travaux dans certains établissements occupés par nos protégés. C'était le cas pour les deux EANM.de la Marguette et des Ormes Qu'ils en soient vivement remerciés. Malgré cette période difficile nous n'oublions pas les nombreuses familles qui attendent une place pour leurs enfants, jeunes ou adultes.

L'Agence Régionale de Santé a demandé à l'Adapei 77 d'ajouter au Complexe médico-social de Moissy-Cramayel une unité résidentielle (U.R.T.S.A) de 6 places pour les Personnes Autistes sévères. La construction et les financements prévus par l'ARS se feront grâce à un crédit non reconductible et l'emprunt avec l'autorisation de la présente Assemblée Générale par un vote. L'ARS demande également la construction d'un internat de semaine pour les personnes accompagnées par la plateforme médico-sociale de la Pépinière afin de proposer des séjours de rupture aux enfants de la plateforme pour soulager les familles.

En France, il y a toujours un nombre important de personnes en situation de handicap qui vivent à leur domicile ou au domicile de leur famille faute de place dans les établissements médico-sociaux.

Dans cette période de contrainte budgétaire, l'avenir ne s'éclaircit toujours pas et faute d'ouverture nouvelle d'établissement ou d'extension des établissements actuels, l'accompagnement de ces familles en attente est indispensable.

Je réitère mon souhait de développer un type de structure suffisamment médicalisée pour nos protégés en situation de handicap mental, vieillissants, dépendants. Trop de nos protégés accueillis à l'Adapei 77 depuis des années se voient proposer une réorientation en EPHAD, faute de pouvoir les accompagner correctement, en raison d'un handicap physique invalidant associé à leur handicap mental.

Je n'oublie pas nos protégés qui doivent être accompagnés dans des dispositifs inclusifs.

L'Adapei 77 est lauréate de 5 appels à manifestation d'intérêt sur les 7 proposés sur le département 77, qu'elle doit mettre en œuvre avec d'autres associations dans les années à venir. La mise en place de ces AMI est en cours.

Le Conseil d'administration soutiendra les revendications salariales des personnels afin qu'une juste rémunération soit la reconnaissance de la qualité de l'accompagnement des professionnels que nous appelons de nos vœux. L'Adapei 77 a des moyens limités, puisque les revendications salariales sont soumises à une réforme de la Convention de 1966, au financement du département 77 et de l'Agence régionale de Santé.

Pour finir je voudrais m'adresser aux familles (nous sommes une association parentale et familiale). Les structures de soutien (SAVS, SESSAD, Établissements, Ulis, UEM, ESAT) existent, mais sachez que les administrateurs de l'Adapei 77 sont parfaitement conscients des difficultés que certains d'entre vous rencontrent dans l'accompagnement de leur proche handicapé.

Nous espérons que les familles viendront nous rejoindre par le biais de l'adhésion puis au Conseil d'administration afin que l'Adapei 77 soit encore plus forte. La représentativité dépend aussi du nombre d'adhérents qui cette année a légèrement baissé.

Le 30 mai 2023, le Conseil d'Administration m'a renouvelé sa confiance en m'élisant pour la onzième fois à sa présidence. Je l'en remercie.

J'espère que parmi vous certains voudront s'engager au sein du Conseil d'Administration. C'est grâce à ce soutien et à la participation des bonnes volontés que l'accompagnement familial pourra perdurer et être renforcé. Le Conseil d'administration est vieillissant et l'Adapei 77 a besoin de la participation de jeunes parents ou sympathisants. Les 8 membres du Bureau qui se réunissent tous les mois sont toujours dans l'action.

Les 20 Administrateurs qui se réunissent quatre fois par an ont pris des décisions majeures pour appliquer les résolutions de l'Assemblée Générale des adhérents. Qu'ils en soient vivement remerciés.

L'Adapei 77 est reconnue sur le département 77, comme un partenaire majeur par le Conseil Départemental 77 et l'Agence Régionale de Santé 77.

Pour rappel le virus de la COVID 19 avec ses variantes est toujours là. Continuez à vous protéger !

Au nom du Conseil d'administration, je renouvelle mes sincères remerciements à toutes et à tous.

Dominique Chapron

Président de l'Adapei 77

Projet associatif

Le contexte

Les personnes handicapées mentales, leurs familles et leurs amis sont confrontées à de nouveaux enjeux, liés tout à la fois aux mutations sociétales et aux nouvelles réglementations.

Notre association doit faire face à ces mutations mais également et surtout aux nouveaux besoins :

- · Projet de vie de la petite enfance à la fin de vie,
- Élargissement du champ des pathologies prises en charge dans notre association imposant une approche ciblée, qu'il s'agisse de déficience intellectuelle, de polyhandicaps, d'autisme, d'infirmité motrice cérébrale et de handicap psychique,
- Prise en compte du vieillissement des personnes handicapées mentales.

Ces nouveaux besoins découlent également d'une évolution des attentes des familles. Les réponses à ces besoins ne peuvent être apportées que par un échange permanent avec les pouvoirs publics et une adaptation continue de la prise en charge des personnes qui nous sont confiées tenant compte des avancées de la recherche médicale : état des connaissances scientifiques, mise en place de bonnes pratiques professionnelles, modes d'accompagnements adaptés, validés par les autorités publiques de référence.

Les associations doivent veiller à la mise en application des lois du 2 janvier 2002 sur la rénovation de l'action sociale et médico-sociale et du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Ces lois font émerger de nouveaux concepts tels que le droit à la compensation dans le cadre d'un projet de vie personnalisé et évolutif, qui devra évaluer les besoins individuels de chaque personne handicapée et y apporter des réponses appropriées en terme d'accueil, d'accompagnement, de socialisation, de ressources financières et de protection juridique.

L'accessibilité (prise au sens large) des personnes handicapées mentales à une vie citoyenne est notre priorité : cadre de vie, santé, transports, loisirs, sports...

Dans le cadre des Projets de vie, l'Adapei 77 affirme que la personne handicapée contribue à la vie sociale et participe à la vie de la Cité. À ce titre, et dans la mesure de ses possibilités, elle exprime ses besoins et ses aspirations et doit pouvoir disposer de réponses individualisées.

La loi du 11 février 2005 reconnaît de manière explicite le rôle de la famille dans l'accompagnement des personnes handicapées.

Par ailleurs, l'Agence Régionale de Santé (ARS), le Conseil Départemental de Seine-et-Marne (CD77) et l'Éducation nationale restent les interlocuteurs privilégiés de l'Adapei 77.

Dans un contexte particulièrement mouvant et complexe, l'Adapei 77 affirme que la personne handicapée mentale demeure au centre des actions de l'association.

L'Association

L'Association Départementale des Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales de Seine-et-Marne, dite Adapei 77, est une association familiale, régie par la loi de 1901, et déclarée au Journal Officiel le 26 avril 1965. Elle est née du militantisme de parents d'enfants en situation de handicap mental, soucieux d'apporter des réponses à des situations familiales complexes et douloureuses.

L'Adapei 77 est affiliée au mouvement national Unapei ainsi qu'à l'instance régionale Unapei Île-de-France. Le siège social de l'Adapei 77 est fixé à Melun, où sont implantés les services de la Vie Associative et de la Direction Générale.

Organisation de l'Adapei 77

Deux axes sont à distinguer :

1. La Vie Associative

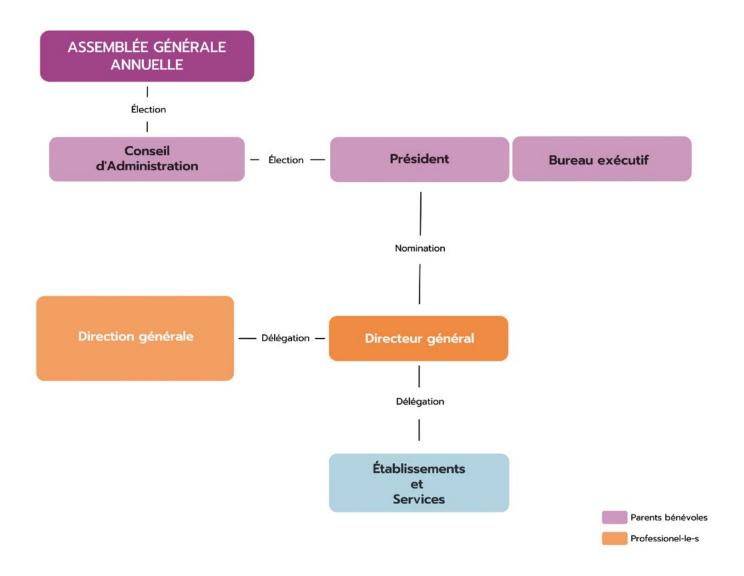
Le handicap mental est une situation faite de difficultés de la compréhension, de l'apprentissage, de l'attention, de la conceptualisation, de la communication, de la relation, et de la décision résultant d'une déficience intellectuelle. D'où la nécessité d'une Vie Associative forte pour aider à surmonter les difficultés vécues par les familles.

La Vie Associative s'engage :

- dans l'apport d'un soutien et d'un appui moral aux personnes handicapées mentales et à leur famille
- dans la défense de leurs intérêts
- dans la diffusion de l'information nécessaire.
- 2. La gestion des établissements et des services qui accompagnent et/ou prennent en charge les enfants et adultes handicapés mentaux qui leur sont confiés dans le respect des valeurs associatives déclinées dans chacun des projets d'établissement et de service, validés par le Conseil d'Administration.

Entre militance et management, l'Adapei 77 se doit de trouver l'équilibre le plus favorable à la réalisation de ses missions médico-sociales.

Organigramme de l'Adapei 77



Nos valeurs

L'Adapei 77 affirme que la personne en situation de handicap mental est d'abord et avant tout une personne, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs que toute autre personne, mais son handicap implique la mise en œuvre de compensations spécifiques.

Ainsi:

- La personne handicapée mentale est citoyenne à part entière.
- La personne handicapée mentale bénéficie des droits reconnus à tout citoyen.
- · La personne handicapée mentale remplit les devoirs auxquels tout citoyen est tenu.

Dans ce cadre, l'Adapei 77 reconnaît à la personne handicapée mentale le droit de se construire, d'affirmer ses choix, d'influer sur son avenir avec l'appui d'un accompagnement familial et professionnel.

L'Adapei 77 et ses adhérents partagent des valeurs fortes qui guident l'action commune et lui donnent un sens, elle défend et promeut :

- · La dignité, la citoyenneté et le respect de la personne handicapée mentale,
- · La qualité de vie et d'accompagnement de la personne handicapée mentale,
- · Le développement de la participation de la personne handicapée mentale,
- · La solidarité et l'esprit d'entraide des familles,
- · Le militantisme et le respect des décisions démocratiques,
- · L'engagement bénévole et désintéressé,
- La laïcité.

La détermination de la politique de l'Association par des parents bénévoles dans des instances démocratiques est une donnée essentielle, qui caractérise l'Adapei 77 et qui la distingue, en ce sens, des administrations et des entreprises.

La pluralité des forces vives composant notre association est une garantie d'indépendance vis à vis de tout pouvoir politique, économique, administratif et syndical et religieux. C'est une plus-value apportée aux services qu'elle rend.

Notre action s'inscrit dans le champ de l'économie sociale et solidaire à but non lucratif.

Les missions fondamentales de l'Adapei 77

- 1. Faire évoluer les représentations de la société sur les valeurs, compétences et talents des personnes en situation de handicap mental.
- 2. Mettre en œuvre les solutions d'accompagnement individualisées pour les personnes en situation de handicap mental
- 3. Assurer la qualité de l'accompagnement
- 4. S'inscrire dans une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale d'association employeur
- 5. Sécuriser la gestion de l'association et renforcer sa capacité à innover.
- 6. Promouvoir et défendre la **dignité** et la **citoyenneté** de ces personnes en tenant compte de leurs potentialités et de leur vulnérabilité
- 7. Associer, informer, responsabiliser et fédérer les familles



Faire évoluer les représentations de la société sur les valeurs, compétences et talents des personnes en situation de handicap mental.

OBJECTIFS

- Développer leur participation dans toutes les activités proposées par la commune de résidence.
- Valoriser leur rôle social à travers leurs qualités humaines, dans les activités professionnelles, artistiques, sportives, culturelles et dans leur vie quotidienne.
- Développer l'information grand public afin de permettre cette participation et rendre possible le « vivre ensemble ».
- Conduire une politique de communication en partenariat avec les médias et les acteurs économiques et sociaux.

- Se donner les moyens d'inscrire les personnes handicapées dans la vie de la Cité par leur participation dans les activités qui les concernent.
- Organiser l'accueil et la rencontre de publics variés à l'intérieur de l'établissement, organiser des portes ouvertes, des expositions...
- Se faire reconnaître comme acteur de proximité auprès des élus, des médias locaux, des secteurs économiques, sociaux, associatifs et scolaires.
- · Développer des actions d'informations.



Mettre en œuvre les solutions d'accompagnement individualisées pour les personnes en situation de handicap mental.

OBJECTIFS

- Militer pour la pleine mise en œuvre des lois reconnaissant le droit à compensation du handicap et influencer sur les politiques publiques en matière sanitaire et médico-sociale pour la prise en compte de l'évolution des besoins.
- Apporter des réponses adaptées aux enjeux actuels en faisant évoluer les établissements existants et en créant des établissements et services innovants.
- Promouvoir une politique de l'offre d'accueil ambitieuse et performante élargie aux nouvelles pathologies du champ du handicap mental
- Agir dans tous les domaines : insertion sociale ou professionnelle et citoyenne (éducation, scolarisation, formation, travail, santé, vie affective et sexuelle, hébergement, sport, loisirs, culture) et ce, tout au long de la vie de la personne.
- · Militer pour améliorer l'accès à la santé pour les personnes handicapées mentales sans surcoût pour elles.

- Suivre et analyser les besoins des personnes à accompagner et prendre une part active dans les instances crées par la loi pour obtenir leur prise en compte.
- À partir de notre savoir-faire et des partages d'expériences avec des associations extérieures, concevoir et mettre en œuvre des réponses aux besoins des personnes, réponses adaptées, diversifiées, souples et évolutives.
- Veiller à l'application effective des règles de compensation des conséquences du handicap, pour parvenir à une réelle égalité des chances au nom de la citoyenneté.
- Obtenir des pouvoirs publics (ARS et CD 77), dans un partenariat respectueux et constructif, les moyens financiers et humains nécessaires à la transformation ou la création de structures d'accueil de qualité dans le cadre des schémas départementaux (offre adaptée, élargie et diversifiée).
- Rechercher et mettre en œuvre des solutions d'accompagnement innovantes et de qualité s'inspirant des meilleures réalisations extérieures.
- Prendre en compte la diversité croissante des problématiques associées au handicap mental : troubles psychiques, polyhandicap, troubles du comportement, troubles neurologiques, troubles envahissants du développement (TED), troubles du spectre autistique (TSA).
- · Prendre en compte la procédure d'appel à projet.
- Développer l'accès à la scolarisation de tous les enfants handicapés mentaux : à l'école, à temps partiel ou en établissement.
- · Poursuivre la réflexion relative à l'accompagnement précoce des enfants et développer les solutions adaptées.
- Poursuivre l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes et développer les solutions adaptées (prévention, soins)
- · Consolider tous les dispositifs d'accompagnement à la vie citoyenne.
- Faciliter le travail en réseau entre le secteur sanitaire et médico-social par voies de conventionnements et de participation active aux instances de réflexion.

Assurer la qualité de l'accompagnement

OBJECTIFS

- Considérer que les besoins de chaque personne handicapée sont au cœur du dispositif d'accueil et d'accompagnement.
- Veiller à la bientraitance des personnes accompagnées.
- Améliorer la qualité de l'accompagnement en développant les démarches d'évaluation des pratiques professionnelles.
- Diversifier nos accompagnements en favorisant des partenariats avec l'environnement économique, social, culturel, scolaire et sanitaire.
- Associer les différentes catégories de professionnels, les familles et les personnes accompagnées dans les démarches de projets.

- Donner à nos personnes accueillies des résidences confortables à vivre : qualité de l'hébergement,
 prise en compte de la vie privée, espaces conviviaux et d'activités
- Etre soucieux de la qualité architecturale et environnementale lors de la création d'un nouvel établissement.
- Associer les personnels lors d'un projet architectural.
- Évaluer régulièrement les besoins des personnes handicapées pour garantir l'existence d'un projet personnalisé adapté et évolutif.
- Évaluer la satisfaction des personnes accueillies, des familles et mettre en place des plans d'actions opérationnels
- S'appuyer sur les connaissances, les compétences et les propositions des professionnels pour évaluer et développer des modalités d'accompagnement adaptées.
- Mettre en œuvre, actualiser et faire connaître les démarches de bientraitance.
- Mettre en place et suivre les plans d'actions issus des évaluations internes et externes.
- Développer un partenariat avec les structures sanitaires de proximité (hôpital, clinique, cabinets privés, spécialistes, réseaux de soins somatiques, psychiatriques) afin de coordonner les parcours de santé.
- Assurer l'échange de bonnes pratiques en favorisant une transversalité des réflexions et des outils entre établissements et entre secteurs.
- Former les salariés aux bonnes pratiques professionnelles et renforcer les formations qualifiantes pour garantir un encadrement conforme aux exigences des postes de travail et au niveau des besoins des personnes accompagnées.



OBJECTIFS

- Valoriser la responsabilité sociale et l'éthique de l'accompagnement.
- Intégrer la démarche de développement durable à l'ensemble des projets.
- · Respecter les principes de l'économie sociale et solidaire.
- · Respecter les principes de laïcité au sein de l'Association.

- Veiller à la formation permanente des salariés.
- Diffuser et mettre en place les plans d'actions issus du baromètre social (enquête de satisfaction des salariés).
- Mettre en place des plans de prévention des risques psycho-sociaux et autres risques professionnels.
- Continuer d'être une « association apprenante » (formation, recherche action, apprentissage...)
- Mener une politique du personnel non discriminante.
- Développer des partenariats locaux, régionaux, internationaux.
- Réaliser des achats socialement et éthiquement responsables.
- · Diminuer dans notre activité notre empreinte écologique
- Rappeler aux familles, aux professionnels et aux personnes accueillies les règles et contraintes du principe de laïcité, active aux instances de réflexion.



Sécuriser la gestion de l'association et renforcer sa capacité à innover

OBJECTIFS

•	Préserver et consolider u	ne gouvernance associative efficace et exemplaire par une gestic	on managériale et
	financière rigoureuse, so	idaire et responsable.	

•	Maintenir une	attitude	prospective

- Développer les compétences des dirigeants associatifs élus pourqu'ils puissent assumer leur responsabilité de mandataires de l'association, afin de garanti r un suivi et un contrôle réels sur les comptes et sur la gestion des établissements et services, délégués aux professionnels salariés.
- Développer et pérenniser la transversalité entre les administrateurs et les professionnels afin de favoriser le partage de compétences.
- · Repenser l'organisation des commissions.



Promouvoir et défendre la dignité et la citoyenneté des personnes handicapées mentales en tenant compte de leurs potentialités et de leurs vulnérabilités

OBJECTIFS

- Repérer et rechercher systématiquement l'expression de la personne accueillie sur ses besoins, ses souhaits, l'affirmation de ses choix de vie et lui permettre d'être actrice de son projet.
- Associer les familles et les représentants légaux à la conception, la mise en œuvre et l'évolution du projet de vie de cette personne tout au long de son existence.
- Accompagner et représenter la personne handicapée pour l'aider à défendre ses droits,
 faire reconnaître ses spécificités, ses besoins et faciliter son inscription dans une vie citoyenne.

- Rendre effective l'accessibilité pour la personne handicapée mentale qui doit pouvoir accéder à la compréhension de son environnement, c'est à dire réussir à s'y repérer et s'y déplacer facilement.
- Offrir à la personne handicapée des moyens éducatifs adaptés (ex. « Facile à lire et à comprendre » FALC)
- · Conseiller et informer les personnes accueillies sur l'ensemble de leurs droits et devoirs.
- · Inscrire et impliquer les personnes en situation de handicap comme citoyen dans la vie de la cité.
- Impulser une dynamique de participation des personnes handicapées dans les instances internes (CVS,...) et externes (associations sportives, culturelles et services
- Sensibiliser, informer, former, convaincre pour faire respecter les droits collectifs et individuels des personnes accueillies.



Associer, informer, responsabiliser et fédérer les familles

OBJECTIFS

- Donner une vision précise des enjeux y compris financiers et une définition des missions de l'Association, développer un sentiment fédérateur d'appartenance à un mouvement commun.
- Développer une action familiale, à l'écoute des attentes et préoccupations des familles.
- Favoriser une meilleure information des familles et amis dans tous les domaines qui concernent le handicap mental.
- Inviter à s'investir dans la vie de l'Association en y adhérant et en participant activement.

- · S'appuyer sur les associations affiliées pour valoriser les spécificités de notre association de parents.
- Développer les rencontres et échanges entre professionnels et familles.
- · Accompagner les familles dans les démarches administratives.
- · Offrir des formations spécifiques aux adhérents.
- Communiquer largement de façon réactive auprès des adhérents sur les politiques, les actions menées et les projets.
- Concevoir des outils et des actions pour informer et fédérer les familles et amis (revue, site internet, réunions ...).
- Sensibiliser les familles au respect des contraintes de fonctionnement des établissements et à leurs conséquences financières.

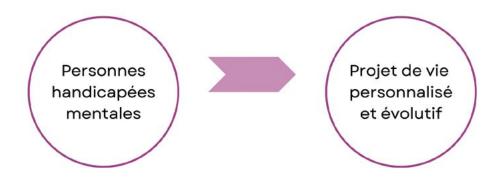
Ces 7 missions constituent le cœur du projet associatif de l'Adapei 77, projet évolutif dans son contenu et dans sa durée, en fonction de l'environnement législatif et social.

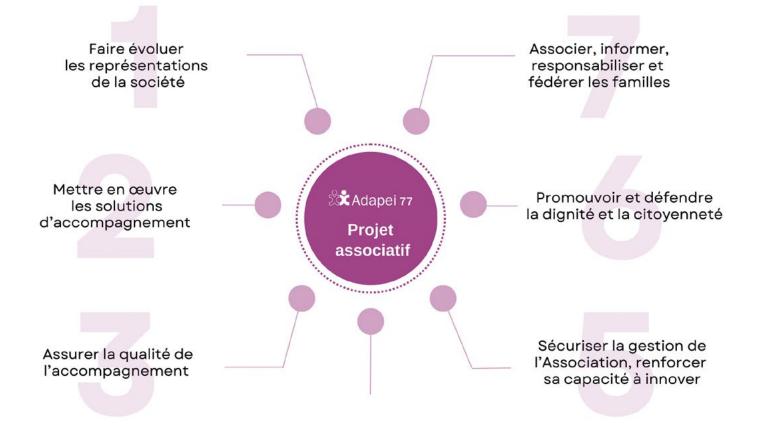
Une des particularités et principales forces de l'Adapei 77 est d'être à la fois représentative des personnes handicapées, de leurs familles et gestionnaire d'établissements et de services qui répondent à leurs besoins. Les dimensions militante et gestionnaire sont liées et il apparaît indispensable de souligner la richesse de cette double mission.

L'Adapei 77 prend appui sur des professionnels attachés aux valeurs associatives pour mener à bien sa politique d'association familiale gestionnaire.

Notre engagement

Améliorer en permanence la vie des personnes handicapées mentales et de leurs familles





S'inscrire dans une démarche RSE

Rapport d'activité

2023

Vie de l'association

Le fonctionnement statutaire

La dernière Assemblée Générale annuelle s'est déroulée le 30 Mai 2023 et a procédé à l'élection ou la réélection de 5 administrateurs ; en conséquence le Conseil d'administration 2023 comprend 18 administrateurs élus et 1 association affiliée soit 19 administrateurs votants.

En 2023, 4 réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu avec une moyenne de participation physique ou par pouvoir de 90%.

Le bureau exécutif :

Élu chaque année à l'issue de l'Assemblée Générale est composé de 08 membres en 2023. Il s'est réuni 12 fois en 2023 avec une participation moyenne de 7 personnes et des durées de séance de 3 heures 30 environ. Monsieur Laurent Perrisseau Directeur Général participe au Bureau Exécutif.

La communication:

La décision a été prise de renouveler complètement le site internet et de l'appeler adapei77.org (Mis en ligne fin janvier 2024).

La commission Trésorerie :

Trois réunions ont eu lieu avec Monsieur Yannick Blanchard-Delorme Commissaire aux comptes

Le Secrétariat :

La rédaction des comptes rendus de l'Assemblée Générale, des Conseils d'Administration, des réunions du Bureau Exécutif est assurée par Mme Maryse Sainson Secrétaire du Conseil d'Administration. Elle contribue à l'organisation de la campagne Brioches de l'Unapei organisée par l'IME La Pépinière.

Madame Martine Chapron Administratrice, en lien avec Madame Barbara Berthier, Assistante de Direction, participe à la gestion des adhésions et des dons ainsi qu'au lancement annuel de l'appel à adhésion, aux dons et de la campagne Ivoire de l'Unapei.

Le Président :

Le Président participe à tous les Comités de Direction (15 en 2023) et au Comex (10 en 2023) qui ont lieu tous les lundis sous la direction du Directeur Général. (Réunion des 5 directeurs de territoire et des trois directeurs ainsi que des trois responsables de la Direction Générale pour le Codir - Réunion des 3 directeurs et des trois Directeurs de la Direction Générale pour le Comex)

Il participe à la Journée de la Direction qui a lieu tous les 3 mois environ (réunion de l'ensemble des directeurs et responsables de la Direction Générale, des directeurs de territoire et des directeurs-adjoints d'établissement : deux en 2023)

En vertu des statuts et sur proposition de Monsieur le Directeur Général, il recrute, signe et se tient informé du suivi des contrats de tous les cadres de l'Adapei 77.

Il soumet au Bureau exécutif les réorientations des personnes accompagnées, hors de l'Adapei 77, afin d'émettre un avis quand l'association n'est plus en capacité d'accueillir les personnes accompagnées du fait de leur état psychique et physique en lien avec les tuteurs ou les familles et l'établissement.

Il soutient les familles et les salariés de l'établissement lors de la disparition d'une personne accompagnée.

Les relations avec les familles et avec les autres associations

Avec les familles :

Les fêtes de Noël et les réunions des familles ont également pu se dérouler normalement. Par ailleurs, Le président est toujours en contact avec un certain nombre de familles, adhérentes ou non, ayant leurs enfants dans un établissement Adapei 77 ou non. Le questionnement se fait principalement sur les places d'accueil en établissement, la protection des majeurs, les ressources et les dossiers MDPH.

Une permanence au siège le Lundi Après-Midi, est toujours assurée par le président. En 2023 plusieurs familles ont pris contact.

Avec le mouvement national Unapei ou régional Unapei Île-de-France :

De nombreuses réunions ont lieu en visioconférence avec pour objet les grandes problématiques nationales ou régionales relatives à la prise en charge des personnes handicapées mentales, de la petite enfance à la fin de vie. Dominique Chapron représente l'Adapei 77 aux réunions de l'Unapei Île-de-France. (Un Conseil d'administration par trimestre – une Assemblée Générale par an).

En 2023, il a assisté à l'Assemblée générale de l'Unapei à Nantes.

Les manifestations

Les fêtes de territoire qui se déroulent en milieu privé ont remplacé la fête des établissements en raison du plan Vigipirate renforcé alerte attentat. Les fêtes de Noël des établissements ont pu se dérouler.

Les circonstances internationales de notre pays ne favorisent pas les initiatives et nous serons vigilants pour apporter à nos protégés une compensation par des sorties regroupant plusieurs établissements permettant d'obtenir auprès de prestataires des réunions privées et sécurisées.

L'investissement des administrateurs et plus généralement des bénévoles est important et nous devons les remercier pour le travail qu'ils accomplissent tout au long de l'année, chacun dans la mesure de ses possibilités et de ses disponibilités, afin que l'Adapei 77 continue à être reconnue comme un vrai partenaire au sein du département 77, de l'ARS 77 et de l'Unapei dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap mental.

Les Conseils de la vie sociale

L'association par son Président ou son représentant participe aux dix-huit conseils de la vie sociale d'établissements (36 conseils sur deux trimestres) et au conseil de la vie sociale de chacun des cinq territoires. (5 conseils pour le troisième trimestre restant).

Deux représentants des familles par établissement siègent dans ces CVS.

Les représentations extérieures

Il s'agit principalement de notre participation directe ou indirecte à la MDPH 77, CCAS, PAM 77, Aura 77, PCPE, PCO, formation S3A, etc.

Monsieur Dominique Chapron, Président, participe au Conseil Départemental Consultatif de l'Autonomie (3 en 2023), à la Commission de Retrait d'Agrément des Accueillants Familiaux (Département 77), à la Commission d'Appel à Projet (Département 77 et ARS 77), à Commission d'Appel à Projet mixte (ARS77 et Département 77), au conseil d'agence du Crédit Coopératif et à la COMEX MDPH 77 (Commission Exécutive de la MDPH 77). Cette dernière s'est réunie 3 fois en 2023 pour aborder notamment, la question des finances, le bilan des activités des différentes sections spécialisées, de la plénière, la liste des conventionnements et la réforme du fonctionnement de la MDPH 77.

Monsieur Claude Sapin, Vice-Président, est trésorier de l'UDAF au nom de l'Adapei 77 et siège à la commission PAM et Flexcité du Département 77.

À la demande de l'Agence Régionale de Santé de Seine et Marne, Madame Germaine Opinel, Administratrice, représente l'Adapei 77 à la commission des Usagers de la clinique Saint Jean l'Hermitage de Melun.

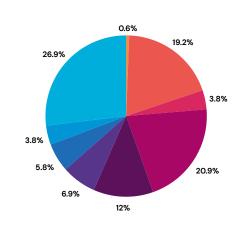
Monsieur François Albert, Adhérent participe à des commissions communales d'accessibilité (St-Fargeau, Rubelles, etc...) au nom de l'Adapei 77. Avec Monsieur Alain Massé, Administrateur, ils procèdent à des réunions de sensibilisation au pictogramme S3A auprès de la Mairie de Moissy-Cramayel.

La commission spécialisée Vie Professionnelle – Vie Quotidienne et la commission Plénière de la C.D.A.P.H. de la M.D.P.H. 77 se réunissent un fois par semaine pour la première et toutes les deux semaines pour la seconde. Cela représente pour Dominique Chapron, Président, Claude Sapin, Vice-Président, Maryse Sainson Secrétaire, Ouaffa Selmane, Directrice de la Qualité et du Développement, un temps de présence important (81 séances de trois heures environ au total).

Activités des bénévoles de l'Adapei 77

Administrateurs, adhérents, représentants des familles au conseil de la vie sociale





Le Conseil d'administration

M. Philippe Baillin
M. Jean-Paul Gillet
M. Dominique Chapron
Mme Josiane Gillet
Mme Martine Chapron
M. Alain Massé
M. Lucien-Michel Dimeglio
Mme Claudine Massé
M. Jean-Claude Faucheux
M. Roger Maxin
M. Michel Frot
Mme Martine Maxin

M. Jean-Claude Opinel
Mme Maryse Sainson
M. Claude Sapin
Mme Odile Yvard
Apaei de la Brie (association affiliée),
représentée par M. Bernard Piednoir

Mme Germaine Opinel

Le Bureau

M. Aldo Gallo

Président M. Dominique Chapron Trésorier M. Philippe Baillin Vice-Président M. Jean-Claude Faucheux Trésorier adjoint M. Michel Frot Vice-Président M. Jean-Paul Gillet Secrétaire Mme Maryse Sainson Vice-Président **Mme Odile Yvard** M. Claude Sapin Administratrice

Mme Ann-Caroline Mélère

Vie des établissements et des services

La direction générale, maître d'œuvre de la politique associative, a concrétisé les orientations adoptées le 26 mai 2016 par l'Assemblée générale sur trois registres :

- Les évolutions dans le management des équipes directionnelles,
- La promotion du dialogue social
- L'avancement des projets de redéploiement et de réhabilitation

Évolutions dans le management de l'équipe directionnelle :

L'ensemble des établissements est aujourd'hui structuré en Territoires. L'association compte à ce jour 5 territoires :

Le territoire de Sénart regroupe les IME La Pépinière, le SESSAD La Pépinière, la MAS de la Joncherie, dirigé par M. Philippe Santos.

Le territoire de Marne et Morin, positionné sur le nord du département, qui associe les foyers de vie La Marguette, Le Cèdre Bleu, Le Chêne Rouvre, Les Tilleuls et Le Ginkgo Biloba, dirigé par M. Rémi Badaroux ;

Le territoire du Provinois regroupe La Maison de Corberon, Les Trois Maisons, Les Tournesols, La Roselière, dirigé par M. Rémy Verwee.

Le territoire du Pays braytois comprend l'ESAT Les Ateliers Braytois et le GEM (groupe d'entraide mutuelle), dirigé par M. Patrice Buisson.

Le territoire de Seine et Yonne regroupe Les Ormes, L'Althéa, Le Clos Jollet, Les Meuniers, le Tiers régulateur Sud 77 et le DIVP (Dispositif d'insertion à la vie partagée), dirigé par Mme Sandrine Gout.

L'intérêt majeur de cette approche en territoires est :

- · de sortir de l'isolement les directions des établissements,
- de créer de véritables équipes directionnelles, supports de réflexions nécessaires à la prise de recul dans l'exercice du pouvoir directionnel,
- la nomination par territoire de référents comptables pour accompagner les établissements, en restant les partenaires des directeurs du siège.

L'équipe de la Direction générale est composée :

- 1 Directeur général,
- 1 Directrice administrative et financière,
- 1 Directrice des ressources humaines,
- 1 Directrice qualité et développement,
- 1 Responsable des systèmes d'information
- 1 Responsable patrimoine et travaux.
- 1 Responsable communication

Parallèlement, la qualification des cadres en poste s'est poursuivie. L'ensemble des cadres est aujourd'hui formé.

La Direction générale a mis en place au cours de l'année 2017 différentes instances de fonctionnement :

- Le Comité Exécutif se réunit hebdomadairement et réunit les cadres de la Direction générale en présence du Président du conseil d'administration.
- Le Comité de Direction réunit mensuellement les Directeurs de Territoire et la Direction générale, en présence du Président du conseil d'administration.
- Des Comités de Pilotage :
 - Qualité (évaluation externe, guide de la bientraitance, audits dans les établissements...),
 - Développement (réponse aux appels à projets),
 - Ressources Humaines (formation, organisation du temps).

Promotion du dialogue social :

En 2023, l'Adapei 77 a ouvert les négociations au titre de la Négociation annuelle obligatoire (NAO) qui a été signée par les délégations syndicales.

L'accord porte sur :

- La formation continue,
- La qualité de vie au travail (QVT),
- · Les congés proches aidants et congés exceptionnels dans le cas de décès.

Avancement des projets de redéploiement et de réhabilitation

Sur le secteur ressortant de la compétence de l'ARS, la construction du complexe de Sénart a démarré durant l'été 2020. La livraison est prévue pour février 2024.

L'association a débuté de nouvelles négociations avec l'ARS pour la conclusion d'un CPOM signé au 31 décembre 2023.

Rapport d'orienta-tion

2024-2025

Les orientations de ce rapport s'inscrivent soit dans la continuité d'actions actuellement en cours ou bien dans la perspective de leur réalisation dans les années à venir. Ce rapport constitue « la feuille de route » de notre action et de sa mise en œuvre dans les établissements, indépendamment d'événements extérieurs non prévisibles.

La vie associative

La subvention accordée annuellement par le Conseil Départemental était en 2022 de 18 000. Elle est stable à ce montant depuis plusieurs années. Nous espérons que le Conseil Départemental augmentera le montant de cette subvention. Nous avons fait une demande pour 2024 de 24 000 €.

La communication

Madame Charlotte Vassallo, Responsable Communication, poursuivra le développement du nouveau site internet mis en place en janvier 2024

Nous continuerons à assurer une action familiale d'écoute, d'aide et de conseil en nous appuyant sur notre expérience acquise ou en utilisant les relais plus à même de répondre aux familles.

Le président se tient à disposition des familles au siège de l'association le lundi après-midi soit en les recevant soit par téléphone.

L'adhésion à l'Adapei 77 sera encouragée par ceux qui ont déjà adhéré, par les professionnels de l'association, par des relances régulières, et notamment auprès des familles des personnes accompagnée dans nos établissements.

Relations avec les autres associations

Nous poursuivrons notre travail de rapprochement avec d'autres associations du mouvement parental ou non. Enfin, nous maintiendrons les relations avec nos instances nationale et régionale en continuant à participer à leurs nombreuses réunions.

L'Adapei 77 est de plus en plus reconnue par l'Unapei comme un interlocuteur privilégié notamment par des échanges entre le Président, le Directeur Général et Monsieur Luc Gateau et Madame Torres Maguedano, respectivement Président et Directrice Exécutive de l'Unapei.

Le Directeur Général Monsieur, Laurent Perrisseau, représente les Directeurs Généraux de l'Unapei Île-de-France au Groupe des Directeurs Généraux de l'Unapei.

Par ailleurs, l'Adapei 77 a développé depuis septembre 2013 un certain nombre de partenariats avec des associations départementales :

- Handaura
- Apaei de la brie
- Epms provinois
- Fondation Poidatz
- Amis de Germenoy
- Défi autisme
- EPMS Fondation Hardy
- EPMS du Provinois
- EPMS de l'Ourcq
- AEDE
- UNAFAM
- PCPE
- Collectif pair-aidance (issu du groupe de travail relatif à la réponse accompagnée pour tous)
- Pôle d'autonomie territoriaux de Melun Val de Seine, Meaux, Provins et Coulommiers (participation au Conseil des Partenaires)

L'association a renforcé ses partenariats avec :

- Udaf 77
- Unapei Île-de-France
- Unapei
- Office National des Forêts
- · Services municipaux et culturels locaux, Bray sur Seine, Montereau-Fault-Yonne, Bombon...

L'association a conventionné :

- Usidatu
- Réseau Gospel
- RT2S
- · Fondation Léopold Bellan,
- EPMS fondation Hardy
- · Pharmacies de Saint-Soupplets, Coulommiers, du Colombier, Mikou et de Donnemarie-Dontilly
- Clinique de Tournan
- · Hospitalisation à domicile,
- SAAD,
- Réseau de santé bucco-dentaire Rhapsod'if (Réseau Handicap Prévention et Soins Odontologiques d'Îlede-France): prise en charge des soins bucco-dentaires (convention)

L'Adapei 77 siège:

- Groupe national des directeurs de l'Unapei
- Groupe régional des directeurs de l'Unapei
- · Comité départemental consultatif de l'autonomie
- Délégation régionale Nexem
- Handaura
- Conseil Territorial de Santé
- Ettic IIe de France
- Mdph 77

Le siège souhaite conventionner avec les groupements hospitaliers de Melun et de Jossigny de Seine-et-Marne. L'association est membre du comité stratégique et a conventionné avec l'hôpital de Provins, et de la plateforme de réhabilitation psychosociale sud 77.

Par ailleurs, l'Adapei 77 est représentée :

- CCAS des communes de Cesson, le Mée-sur-Seine, Saint-Fargeau-Ponthierry, Moissy-Cramayel
- · Comité départemental consultatif de l'autonomie
- MDPH 77
- · Commission appel à projet Conseil départemental 77, ARS,
- Unapei et Unapei Île-de-France
- Association Handaura

Relations avec les institutionnels

Nous poursuivrons, au prix d'un engagement important, notre travail et notre mission à la MDPH (COMEX et les CDAPH), avec le même souci de défense des intérêts de toutes les personnes handicapées. Nous répondrons, autant que faire se peut, aux sollicitations des institutionnels en termes de réunions de travail, de concertation et de contribution par rapport à notre connaissance des personnes handicapées mentales, de leurs besoins et de l'attente de leurs familles.

L'Adapei 77 est partenaire du Conseil Départemental et de l'Agence Régionale de Santé : un CPOM 3 est signé avec le Conseil Départemental 77 et un CPOM 2 a été négocié avec l'Agence Régionale de Santé 77.

Établissements et services

- Poursuivre la mise en place du CPOM3 conclu avec le Conseil Général,
- Atteindre les objectifs définis dans les orientations du CPOM regroupant les établissements de compétence Sécurité Sociale.
- Répondre à tout appel à projets qui s'inscrirait dans la spécificité du handicap mental et conformément aux valeurs qui sont celles de l'association

Territoire de Sénart

IME La Pépinière, SESSAD La Pépinière, MAS de la Joncherie.

Objectifs:

- Fin de la construction et livraison du complexe sur Moissy
- Conduite du projet de redéploiement du territoire, passage en plateforme enfance et et plateforme MAS
- Suivre les orientations du CPOM

Territoire de Marne et Morin

Foyers de vie La Marguette, Le Cèdre Bleu, Le Chêne Rouvre, Les Tilleuls et Le Ginkgo Biloba,

Objectifs:

- Finaliser la mise en conformité la sécurité et l'accessibilité de la Marquette.
- Engager des travaux d'humanisation aux Tilleuls
- Suivre les orientations du CPOM

Territoire du Provinois

La Maison de Corberon, Les Trois Maisons, Les Tournesols, La Roselière.

Objectifs:

- Engager les travaux de création de citerne à eau pour les pompiers sur Corberon.
- Suivre les orientations du CPOM

Territoire du Pays braytois

ESAT Les Ateliers Braytoisb et GEM (groupe d'entraide mutuelle

Objectifs

- Continuer la restructuration de l'ESAT sur le plan technique, administratif et financier dans la continuité du travail déjà réalisé et proposer de nouvelles activités aux travailleurs handicapés pour le fonctionnement de l'Adapei 77.
- Développer la légumerie.
- Développer la centrale d'achat de Montereau.
- Suivre les orientations du CPOM.

Territoire de Seine et Yonne

Les Ormes, L'Althéa, Le Clos Jollet, Les Meuniers et le Tiers régulateur Sud 77 et le DIVP (Dispositif d'insertion à la vie partagée)

Objectifs:

- Développer la centrale d'achat de Montereau.
- Suivre les orientations du CPOM.

Évolution du patrimoine

Engager les études et travaux sur Moissy autour de l'unité résidentielle et de l'internat pour enfants. Humanisation du site des Tilleuls

Ces orientations s'inscrivent dans le cadre du projet associatif de l'Adapei 77.

L'Adapei

L'Adapei 77 en 2023 au profit des personnes accueillies

La mise en place des plateformes décidées par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie s'intensifie en 2023

L'ensemble du secteur de l'enfance devra être mis en œuvre pour 2025 en France métropolitaine. Il y aura une mise en œuvre de prestations en milieu ouvert et de prestations en établissement pour chaque enfant afin de favoriser l'insertion en milieu ordinaire.

Nos professionnels sont au travail pour apporter la meilleure solution d'accompagnement à chaque enfant.

Le déménagement en 2024 sur le site de Moissy sera aussi l'occasion de faire évoluer la zone d'intervention de cette plateforme pour répondre aux orientations de l'ARS.

Il est convenu pour répondre aux besoins des parents et des enfants qui faille une place pour 530 habitants. L'Adapei 77 travaille avec les différents partenaires pour arriver à ce résultat, quitte à demander des créations de places à court terme.

Il a été initié un travail identique pour la MAS afin de passer en plateforme avec une prise en compte des zones d'intervention, la transformation de la réponse avec la création de place hors les murs, une meilleure couverture en accueil de jours, accueils séquentiels ... les conclusions de ces groupes de travail sont attendus en 2024.

Les EANM (foyers de vie et d'hébergement) vont eux aussi évoluer en plateforme en 2030, l'association continue son déploiement de places en habitat partagés, il a été proposé une transformation de places de foyers d'hébergement en toute modalité d'accompagnement pour répondre aux attentes des personnes accompagnées souhaitant continuer à vivre dans leurs résidences.

Le foyer d'accueil et d'observations de Rubelles se transforme en service d'accueil temporaire de 10 places.

Le groupe d'entraide mutuel (GEM) de Bray-sur-Seine a ouvert ses portes courant 2023. Ce dispositif s'adresse à toute personne en situation d'handicap sur le secteur de Bray et vise à rompre l'isolement et à favoriser l'entraide, les activités entre pairs, et à créer des moments conviviaux et de détente. Les statuts de l'association vont être déposés en 2024.

Sur le secteur de Sénart la place de MAS hors-les-murs octroyée en 2022 a été mise en œuvre courant d'année. Il s'agit d'un dispositif qui concourt à proposer un accompagnement personnalisé et adapté aux besoins de la personne, à sa demande et/ou dans les lieux qu'elle fréquente dans sa vie quotidienne.

Le futur établissement sur Moissy-Cramayel sera livré dans le courant du 1^{er} trimestre 2024. Il accueillera une plateforme enfance ainsi que le MAS de l'association.

Il accueillera également un internat de semaine et une unité résidentielle (URTSA) pour autistes complexes, chacun de 6 places. Ces deux derniers dispositifs sont à l'état de projets architecturaux. Les permis de construire seront déposés en 2024.

De nombreux établissements sont en travaux pour améliorer les conditions d'humanisation et d'accessibilité. Ceux de La Marguette ont été poursuivis et devraient s'achever fin juin 2024. Les travaux des Ormes se sont poursuivis durant l'année 2023.

L'association a procédé à la signature d'un CPOM de 2e génération avec l'ARS 77.

Sur l'année 2023, les avancées salariales pour permettre une meilleure rémunération des professionnels n'ont pas été favorables. Aucun accord de branche n'a été signé.

Nous souhaitons sincèrement remercier l'ensemble des professionnels et bénévoles de l'association de leur investissement au profit des personnes accueillies afin d'assurer une bonne prise en charge au quotidien

Ressources humaines

La direction des ressources humaines de l'association a pour mission de mener la politique générale ressources humaines des établissements et du siège, sur l'ensemble des thématiques tel que la paie, la formation, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, ou encore l'action syndicale.

Emploi

Effectif total au 31/12 en équivalent temps plein

L'effectif total (CDI/CDD) présent au 31/12/2023 est de 445.56 ETP (Équivalent Temps Plein) L'effectif en ETP présent au 31/12/2023 se décompose comme suit :

- 428.70 ETP en CDI (seuls sont comptabilisés les salariés pour lesquels une paie est générée. Tous les salariés en CDI qui n'ont pas de paie du fait de leur absence ne sont pas comptabilisés dans les ETP)
- 16.86 ETP en CDD (sont pris en compte les ETP au prorata des heures de paye effectivement réalisées)

• Effectif total en personnes physiques

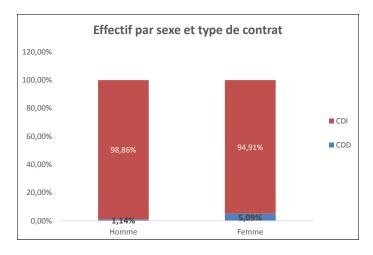
L'effectif en personnes physiques présent au 31/12/2022 se décompose comme suit :

- 460 personnes en CDI
- · 21 personnes en CDD

L'effectif total (CDI/CDD) présent au 31/12/2023 est de 481 personnes physiques.

	2020	2021	2022	2023
Effectif total au 31/12/23	574	549	523	481

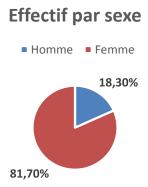
Répartition de l'effectif par sexe et type de contrat



• Répartition de l'effectif par sexe en personnes physiques

Les femmes en CDI représentent la proportion la plus importante des effectifs de l'association.

	2021 (au31/12)	2022 (au 31/12)	2023 (au 31/12)
Hommes	112	103	88
Femmes	437	420	393
Total	549	523	481



• Répartition de l'effectif par tranche d'âge en personnes physiques

La tranche d'âge majoritaire auprès des CDI est celle des 50-54 ans.

	Décembre 2023
Tranche d age	
20-25 ans	11
25-29 ans	33
30-34 ans	49
35-39 ans	68
40-44 ans	71
45-49 ans	51
50-54 ans	78
55-59 ans	73
60-64 ans	22
65 et plus	4
Total	460

Répartition de l'effectif selon l'ancienneté en personnes physiques

La répartition des salariés par ancienneté reste stable au regard des années précédentes. De plus, comme pour les années précédentes, il peut être remarqué que l'ancienneté moyenne se situe à moins de 5 ans.

	déc-23
Tranche d'ancienneté	
Moins de 5 ans	228
Moins de 10 ans	110
10-14 ans	77
15-19 ans	25
20-24 ans	8
25-29 ans	3
30-34 ans	7
35-39 ans	2
Plus de 40 ans	0
Total	460

Absentéisme

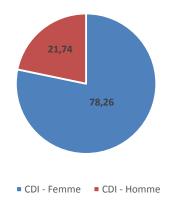
Décembre 2023 = 125 541 jours, soit un taux d'absentéisme en jours ouvrés de 19% (16% en 2022) Nombre de journées à travailler = 261 jours ouvrés * nombre de salariés

En 2023, les journées pour maladie et accidents du travail ont diminué par rapport à l'année 2022, bien que le taux d'absentéisme ait augmenté de 3 points.

Travailleurs handicapés (présents au 31/12/23)

Travailleurs handicapés hors ESAT par sexe

Sexe	CDI		Total
Femme		18	18
Homme		5	5
Total		23	23



Rémunération et charges accessoires

En 2023, augmentation de la valeur du point de 3,82€ à 3,93€. Recommandation patronale du 23/11/2022 (avec effet rétroactif au 1/07/2022).

Grille des rémunérations au 31 décembre 2023

Les salaires pour l'ensemble des salarié-e-s sont fixés sur les bases de la convention collective. Pour information, la valeur du SMIC au 31 décembre 2023 est fixée à 1747.20 euros brut par mois. Le SMIC étant supérieur au minimum conventionnel pour certains coefficients en début de grille, cela entraine l'attribution d'une indemnité différentielle.

La masse salariale versée au titre de l'année 2022, est de 14 511 349,89 €. La masse salariale versée au titre des années précédentes est la suivante :

2020	13 928 140€
2021	13 971 089€
2022	14 718 365€
2023	14 511 349 €

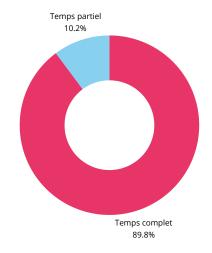
Avantages sociaux dans l'entreprise

- Maintien de salaire pendant la maladie (plus favorable que les dispositions conventionnelles)
- Maintien du salaire pendant le congé maternité et les temps partiels thérapeutiques
- Congés d'ancienneté (de 2 à 6 jours par an)
- Congés pour évènements familiaux
- Compte épargne temps (depuis le 1^{er} janvier 2018 par accord d'entreprise agréé en 2017)
- · Réduction du temps de travail pour les femmes enceintes
- Évolution du coefficient avec l'ancienneté acquise.
- Monétarisation de la 2^e ou 4^e période des congés trimestriels
- Œuvres sociales et culturelles du CSE
- · Prise en charge de la mutuelle par l'employeur supra-légale.

Autres conditions de travail

Pourcentage des salarié-e-s à temps partiel au 31/12/23





Formation

Depuis le 1^{er} janvier 2019, il existe une distinction entre les formations obligatoires (celles qui conditionnent l'exercice d'une activité ou d'une fonction en application d'une convention internationale ou de dispositions légales et réglementaires) et les formations « non obligatoires »

Versements effectués à l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé OPCO Santé

Le budget associé aux actions de formation prises en charge sur le plan associatif est calculé sur la masse salariale de l'année N-1, et plus précisément à hauteur de 2.3% de cette masse salariale (pour l'année 2023).

Le budget est réparti sur 2 types d'enveloppes :

- Le CIFA, qui correspond à 1% de la masse salariale
- Les Fonds Mutualisés de Branche, utilisés pour seulement certains types de formation, et qui ne peuvent être utilisés que dès lors que les engagements au niveau du CIFA ont répondu à des critères bien précis (50% d'engagement au 30/06 et 80% d'engagement au 30/09).

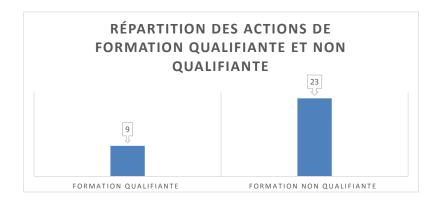
Montant des rémunérations versées au cours de l'année 2023	14 511 348,00 €
Versement à l'OPCO Santé - Contribution unique légale CPF de 0.20 % - Obligation conventionnelle mutalisée de 0. 35% - Obligation d'investissement formation de 65, 00 % - Versement volontaire au delà de 0 .65%	0. 00€ 50 282 € 94 324 € 43 534 €
Total 2023 Total 2022	188 140 € 190 823 €
Total 2021	320 846 €

Répartition du nombre de formation par sexe

Nombre de salaries en formation en 2023 (hors CIF, Contrat de professionnalisation ou en alternance)	Hommes	Femmes
Non cadre	24	82
Cadre	1	1
Total	25	83

Au delà des contributions obligatoires, le montant engagé pour les actions de formation est supérieur aux contributions versées, l'Adapei 77 ayant recours aux fonds mutualisés: leur utilisation permet de financer des actions collectives ou individuelles sur la base de fonds globaux, et ce sans limite. Cela permet ainsi à l'association d'optimiser le développement de son plan de formation.

Répartition des actions de formation qualifiante ou non qualifiante



Plan de formation 2023

En 2023 comme les années précédentes, les répartitions des actions de formation se font de la manière suivante :

- · Les actions diplômantes et qualifiantes sont prises en charge sur le plan de formation associatif
- Les actions liées à l'établissement et à sa gestion courante sont prises en charge sur le plan de chaque établissement

Thématiques sur le plan associatif prévues en 2024

Thématiques	Coûts
Coordinateur de parcours	16 500 €
Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et	
Social	28 035 €
Diplôme d'Etat Educateur Spécialisé	17 400 €
Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur	22 800 €
TND TDA	7 200 €
Autodertermination	3 600 €
Gestion des comportements problémes	3 600 €
RBPP	4 680 €
MAKATON	8 604 €
AUTICIEL	9 500 €
PERMIS E	800 €
Total	122 719 €

Finances et administration

La direction administrative et financière de l'association a pour mission la mise en œuvre de la gestion comptable, financière et budgétaire de l'association, en lien avec les équipes comptables des territoires.

Relations financeurs

· Suivi de la renégociation du contrat CPOM ARS

Suivi budgétaire

L'année 2023 a permis de renforcer les outils mis en place en 2022 et de poursuivre les pistes d'amélioration engagées :

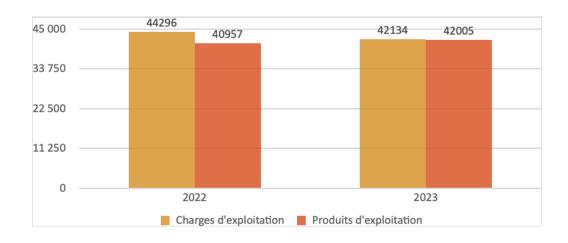
- · Pérennisation du suivi budgétaire mensuel mis en place sur les territoires
- · Développement et adaptation des tableaux d'analyse mis à la disposition des directeurs

Fonction achats

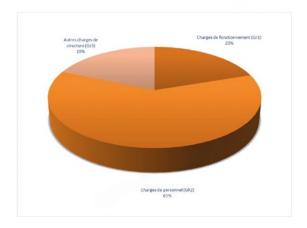
- · Réalisation de l'appel d'offre de la cuisine centrale et suivi du partenariat avec le nouveau prestataire
- Veille permanente sur les contrats en cours en vue des renégociations à mettre en œuvre (achats Centrale d'achats, contrats divers ..)
- Mise en place de contrats cadres pour les achats spécifiques (vêtements de travail, vaisselle et linge de maison, matériel ...)
- · Gestion des appels d'offres

Éléments économiques et financiers

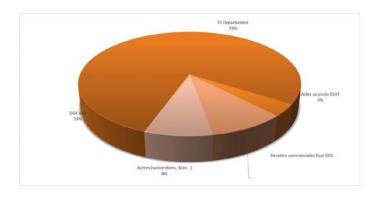
Évolution des charges et des produits d'exploitation (en K€)



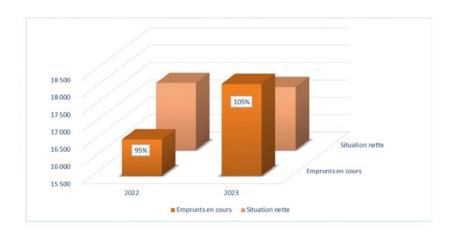
• Répartition des charges par nature



• Répartition des produits d'exploitation



• Situation de l'endettement par rapport à la situation nette (en K€)



Rapport du Trésorier

Comptes au 31 décembre 2023

I - Événements significatifs de l'exercice 2023 et perspectives

En novembre 2022, les services du Département de Seine et Marne ont été la cible d'une cyber-attaque qui a neutralisé l'ensemble de leur système informatique, ce qui a fortement impacté l'association en 2023. En effet, depuis novembre 2022 de nombreux dossiers de demande d'agrément MDPH ne sont pas traités ce qui a limité l'accueil de nouvelles personnes dans nos établissements sur une partie de l'année 2023. Par ailleurs, ce retard qui concerne aussi les demandes de renouvellement de droits MDPH a bloqué la facturation des prix de journées pour les personnes accueillies concernées, blocage qui perdure sur 2024 et génère un encours de créances en attente important qui impacte directement sur la trésorerie de l'Adapei 77.

Dans ce contexte, les services du Département ont également pris du retard dans l'analyse de nos comptes administratifs.

Ainsi, l'analyse de nos comptes 2020, qui aurait dû donner lieu à reprise de résultat sur l'exercice 2022, n'a été finalisée que début 2024. Après retraitement (rejet notamment d'une partie des primes Covid versées, des pertes sur créances et des provisions), le déficit accepté s'élève à 1 068 818 €, dont 277 644 € au titre du dispositif temporaire de Rozay en Brie qui ont fait l'objet d'un paiement en février 2024, le solde de 791 174 € restant en attente de décision d'affectation.

Et nous restons donc en attente de l'analyse de nos comptes administratifs 2021.

Enfin, concernant l'ARS, le CPOM en vigueur en 2023 couvrait la période 2019-2023. Un nouveau CPOM a été signé fin 2023 qui couvrira la période 2024-2028

II - Situation de l'exercice écoulé

A - Compte de résultat

Le résultat net comptable au 31 décembre 2023 est déficitaire de 254 022 €, dont :

- Un déficit de 160 533 Euros sur la gestion propre de l'Adapei77
- Un déficit de 93 489 Euros sur la gestion contrôlée par les financeurs

L'évolution des résultats sur 5 années (en milliers d'euros) est la suivante :

EXERCICE	Total des charges	Total des produits	Résultat	
Réalisé 2023	42 675	42 421	-254	
Réalisé 2022	45 005	41 694	-3 311	
Réalisé 2021	40 719	37 951	-2 768	
Réalisé 2020	40 178	38 435	-1 743	
Réalisé 2019	37 405	37 982	577	

Le résultat économique déterminé après reprise des résultats antérieurs ressort, quant à lui, positif à 108 876 Euros contre un résultat négatif de 2 946 203 Euros au 31 décembre 2022.

B - Charges

Ci-dessous les principaux postes de charges en milliers d'euros :

Nature des postes	2023	2022	Écart	Écart %
Achats, autres achats et charges externes	13 285	12 634	651	5,15%
Impôts taxes et versements assimilés	1 954	2 064	-110	-5,32%
Salaires et traitements	16 082	16 898	-816	-4,83%
Charges sociales	6 325	6 457	-132	-2,04%
Dotations aux amortissements et provisions	2 868	3 086	-218	-7,06%
Autres charges, reports en fonds dédiés	1 620	3 157	-1 537	-48,69%
Charges financières	311	135	176	130,81%
Charges exceptionnelles	229	574	-345	-60,05%
Cumul des charges	42 675	45 005	-2 330	-5,18%

Achats, Autres achats et charges externes :

La hausse de 651 K€ s'explique notamment par l'augmentation du recours à l'intérim (+ 951 K€). En effet, depuis avril 2023, la majorité des remplacements sont pourvus en intérim via ETTIC Île-de-France. Cette augmentation est à mettre en regard de la baisse des charges de personnel avec un impact qui est globalement équilibré.

Salaires et traitements, charges sociales :

La baisse globale de 948 K€ de ces postes est à mettre en regard de l'augmentation du recours à l'intérim évoquée ci-dessus.

L'effectif en nombre de salariés au 31 décembre 2023 est de 491 personnes représentant 467.30 ETP contre 465.52 ETP au 31 décembre 2022.

Dotations aux amortissements et provisions :

- · L'écart constaté provient essentiellement :
- de la baisse globale des dotations aux amortissements de 108 K€;
- de la baisse des dotations aux provisions pour risques et charges et dépréciation des créances de 110 K€.

Autres charges:

La diminution de 1 537 K€ provient essentiellement de la variation du report des fonds dédiés perçus au cours de l'exercice précédent mais non utilisés au cours de ce même exercice (notamment contributions financières des autorités de tarification destinées au financement des investissements ainsi qu'aux mesures d'exploitation).

Charges financières:

Les charges financières, qui correspondent globalement aux intérêts d'emprunts, sont en nette augmentation (+ 176 K€) du fait de la mise en amortissement des prêts de Moissy fin 2022.

Charges exceptionnelles:

La variation négative des charges exceptionnelles provient essentiellement de la baisse importante du poste « valeur nette comptables des éléments d'actif cédés » pour 373 K€ et de la hausse du poste « pénalités et amendes » pour 58 K€ due au règlement d'un litige dans le cadre de travaux réalisés aux Ormes il y a plusieurs années et pour lequel nous avons finalement été condamnés à indemnisation.

C - Produits

Ci-dessous les principaux postes de produits en milliers d'euros :

Nature des postes	2023	2022	Écart	Écart %
Produits de tiers financeurs	32 972	32 375	597	1,84%
Subventions diverses	309	205	104	50,44%
Production de biens et services	5 355	4 943	413	8,35%
Reprises de provisions	208	247	-39	-15,72%
Autres produits dont fonds dédiés	3 161	3 187	-26	-0,83%
Produits financiers	26	9	17	191,01%
Produits exceptionnels et IS	389	728	-338	-46,50%
Cumul des produits	42 421	41 694	727	1,74%

Les produits de tiers financeurs proviennent pour 75,28 % du Conseil Départemental de Seine et Marne (contre 70,23 % en 2022) et pour le complément soit 24,72 % de l'ARS (contre 29,77 % en 2022).

Les produits d'exploitation sont en augmentation de 1 048 KE ce qui correspond aux principales évolutions suivantes :

- Augmentation des financements du Département, à hauteur de 1 714 KE au titre des prix de journée (amélioration de l'activité couplée avec la revalorisation annuelle du prix de journée) et de 371 KE au titre du Laforcade,
- Diminution des financements ARS de 1 393 KE (du fait des importants CNR versés en 2022),
- Développement des activités de l'Esat pour 178 KE,
- · Revalorisation des aides au logement pour 90 KE,
- Impact des refacturations internes ponctuelles (notamment Rozay en année pleine en 2023), en augmentation de 94 KE.

Les produits exceptionnels, en baisse de 338 K€, correspondent notamment aux reprises de subventions virées à résultat (43 KE) et aux produits de cession des éléments d'actif (346 KE dont 220 KE au titre de la cession d'Everly).

D - Bilan

Ci-dessous les principaux postes de bilan en milliers d'euros :

ACTIF (en K€)			PASSIF (en K€)				
Postes du bilan	2023	2022	Variation	Postes du bilan	2023	2022	Variation
Actif immobilisé	43 366	41 297	2 069	Fonds propres	21 598	21 599	-2
Stocks et créances	6 630	6 413	217	Fonds dédiés	2 617	2 483	134
Disponibilités	1 632	3 128	-1 496	Prov. risques et charges	1 526	1 642	-116
Charges constatées d'avance	436	222	214	Dettes financières	18 173	17 752	421
				Autres dettes	8 150	7 584	567
TOTAL ACTIF	52 064	51 060	1 004	TOTAL PASSIF	52 064	51 060	1 004

L'actif net immobilisé, en progression de 2.069 K€, se caractérise principalement par la réalisation d'investissements à hauteur de 4.897 K€ (dont travaux de construction de Moissy pour 3.297 K€ et travaux de réhabilitation de la Marguette pour 428 KE) et la dotation aux amortissements à hauteur de 2.654 K€;

Les stocks et créances, en hausse de 217 K€ provenant essentiellement de la baisse des stocks de 18 K€ et de l'augmentation des créances pour 259 K€.

Cette « légère » augmentation des créances masque néanmoins une évolution de la nature des créances en cours, en lien avec le retard constaté avec le Département. Ainsi :

- L'encours clients lié aux factures émises est en diminution de 803 KE, du fait d'une démarche active pour le recouvrement de nos créances, notamment auprès des différents départements avec lesquels nous travaillons.
- En parallèle, l'encours de factures à établir, en lien avec les dossiers des résidents en attente du fait du retard des notifications MDPH, est en augmentation de 1 039 KE,
- Les autres créances sont quant à elles globalement stables à + 24 K

La trésorerie s'élevant à 1.632 K€, en baisse de 1.496 K€, se décompose, à la clôture de l'exercice, en valeurs mobilières de placement pour 117 K€ (identique à 2022) et en disponibilités pour 1.515 K€ (contre 3.011 K€ en 2022) ;

Les fonds propres de l'association sont stables à - 2 K€ en raison notamment du résultat déficitaire de cet exercice (- 254 K€), de la baisse nette des « subventions d'investissement sur biens non renouvelables » pour - 3 K€, de l'augmentation des provisions réglementées au titre des plus-values sur cessions réalisées sur la gestion contrôlée pour un montant un montant de 121 K€ et de la reprise à hauteur de 134 K€ des Indemnités de Départ en Retraite constituées sur le report à nouveau pour la part des droits acquis antérieurement au 1er janvier 2021, au titre des salariés sortis en 2023.

Les fonds dédiés, correspondant à des subventions attribuées mais non utilisées dans l'exercice et reportées sur les exercices suivants, sont en progression de 134 K€ provenant principalement des subventions accordées par l'ARS (dont financement du parc automobile de la future équipe mobile PUR (66 K€) et financement du matériel nécessaire à la mise en place de la Télémédecine (40 K€)) et de la reprise effectuée à hauteur des fonds utilisés en 2023 pour un montant de 51 K€.

Les dettes financières et autres dettes, en hausse de 988 K€, se caractérisent notamment par une augmentation nette des dettes financières de 421 K€ (nouveaux emprunts à hauteur de 2.650 K€ atténués des remboursements pour 1.051 K€, découverts bancaires en baisse de 1.186 K€) et une hausse des autres dettes à court terme de 567 K€ en raison notamment de la progression des postes « fournisseurs et comptes rattachés » et « dettes sur immobilisations et comptes rattachés » de 554 K€.

III - Vie associative

La vie associative a dégagé pour l'exercice 2023 un déficit de 30 356.14 €.

Le compte de résultat se résume ainsi :

- Les produits d'exploitation sont de 45 851.88 € contre 232 702 € l'année précédente (dont 167 0000 € de reprise de fonds dédiés et de provision sur le legs) ;
- Les charges d'exploitation sont de 262 368.33 € (dont 220 000 € au titre de l'apport d'Everly au FDD) contre 202 792 € en 2022 (dont apport du legs au Fonds de dotation ADAPEI 77 pour 136 000 €) :

Dégageant ainsi un résultat d'exploitation déficitaire de 216 516 € contre un excédent de 29 910 € en 2022.

Ce déficit est à rapprocher du résultat exceptionnel de 185 824 € qui correspond à la plus value enregistrée au titre de la cession d'Everly (cession pour 220 000 €, minorée de la valeur nette comptable du bien de 34 176 €).

Après l'incidence du résultat financier de 336 €, le résultat de l'exercice 2023 se traduit par un déficit de 30 356.14 € contre un excédent de 2 464.36 € en 2022.

IV - Affectation des résultats

Les comptes de résultat des établissements sous gestion contrôlée ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêt définitif par les organismes compétents.

Les résultats de la gestion propre relatifs aux dispositifs relevant d'une convention de financement de l'ARS ou du Département ne donnant pas lieu à décision du financeur sont affectés par défaut en report à nouveau.

L'affectation des autres résultats de la gestion propre est, elle, du ressort de cette assemblée.

À ce titre, il vous est demandé d'affecter :

- Le déficit de 30.356 € de la vie associative en totalité en « réserve vie associative » ;
- Le déficit de la gestion commerciale de l'ESAT d'un montant 192.104 € en totalité en report à nouveau déficitaire

Melun, le 15 avril 2024

Philippe Baillin

Trésorier de l'Adapei 77

Systèmes informatiques

Poursuite dei l'augmentation du niveau de Sécurité des systèmes d'Informations

- Recherche et mise en place d'un nouvel antivirus sur tous les serveurs et postes de travail.
- Mise à niveau de sécurité de tous les postes de travail Adapei77 (PC fixe et PC portable).
- Mise en place d'un service de surveillance de sécurité du SI (SOC).
- Mise en place d'une sauvegarde déconnecté en plus des 2 niveaux de sauvegarde actuelle.
- · Configuration et déploiement de la double authentification VPN grâce à un système de « Token »

Renouvellement de l'architecture serveurs :

- Renouvellement matériel de toute notre architecture matériel Serveur : remplacement des 3 anciens serveurs ESX.
- Étude possible externalisation des serveurs CEGI: sans suite en raison de coûts récurrents trop élevés.
- · Migration du serveur de base de donnée CEGI sur un système d'exploitation plus récent.
- Modification et fiabilisation de notre flux de sortie de messagerie via Altospam.

• Optimisation technique et financière :

· Renégociation du contrat Téléphonie Mobile Orange.

- Renégociation du contrat de reprographie : conservation des équipements existants pour un cout de location moins élevé
- Optimisation technique et financière des liens Internet des différents établissements: les liens internet basés sur le cuivre (ADSL et SDLS) sont amenés à disparaitre sur l'année 2024; nous en avons profiter pour améliorer et fiabiliser les connexions de certains sites (lien primaire et lien secondaire de secours).

Préparation technique du nouveau site Moissy

- Étude de couverture et de solution pour le déploiement du Wifi
- Mise en place des liens internet et des équipements réseaux avec la mise en place d'une segmentation des réseaux pour améliorer le niveau de sécurité.
- Étude et mise en place d'un nouveau système de téléphonie.

• Déploiement de nouvelles bornes Wifi :

 Nouveaux switch réseau réseaux et nouvelles bornes Wifi déployés sur l'ensemble des sites de Juilly (Marguette et Cèdre Bleu) et du Quai des Tilleuls au Mée-sur-Seine.

Amélioration du Service Informatique

- Après une année d'apprentissage au sein de l'Adapei77 et en raison de l'augmentation de la charge de SI, un temps plein a été proposé à Simran Singh à partir de septembre 2023.
- Mise en place d'un tableau de bord mensuel du SI à partir de novembre 2023.

467 Tickets GLPI traités (hors demandes directes par téléphone ou email)
608 appels à l'assistance téléphonique informatique

Qualité et développement

L'année 2023 a consisté en une poursuite de la reprise de l'activité et des différents projets.

Les actions poursuivies et engagées en 2023 :

- Promotion de la bientraitance et prévention de la maltraitance
- Informatisation du dossier de la personne accueillie
- Actualisation de procédures et outils 2002-02
- · Développement de l'offre de service associative
- · Direction par intérim du territoire de Marne et Morin en collaboration avec la Directrice des Ressources Humaines

Promotion de la bientraitance et prévention de la maltraitance :

La promotion de la bientraitance et la prévention de la maltraitance sont essentielles et prioritaires pour l'Adapei 77.

Informatisation de la gestion des évènements indésirables

En 2023, l'ensemble des FEI sont traitées par le biais du logiciel AGEVAL.

Après un an complet, le service qualité continue l'accompagnement des directions d'établissements dans l'appropriation d'AGEVAL et remercie vivement les équipes de direction et l'ensemble des professionnels pour leur implication!

Formation de référents bientraitance

Dans le cadre de la politique de promotion de bientraitance, des référents bientraitance sont formés chaque année depuis 2018 au sein des différents établissements. En 2022, 8 professionnels ont été formés. La présentation de l'extrait du casier judiciaire est également demandée pour les nouveaux salariés.

Situations complexes et réponse accompagnée pour tous (RAPT)

Les situations complexes sont gérées par les directions d'établissement en collaboration avec le service qualité. Des solutions d'accompagnement sont recherchées avec mise en place d'une vigilance renforcée (ex : mise en place de Plan d'Accompagnement Global dit « PAG », sollicitation et intervention de partenaires spécialisés, signalement aux autorités administratives...). L'approche systémique dans une démarche projet est favorisée. La mobilisation des ressources notamment sanitaires reste néanmoins plus difficile.

L'Adapei 77 est également engagée dans la réponse accompagnée pour tous (RAPT), en partenariat avec la MDPH 77, l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental afin d'éviter les ruptures de parcours des personnes en situation de handicap (ex : participation au Groupe Opérationnel de synthèse, utilisation de Via Trajectoire et du Répertoire Opérationnel des Ressources, inclusion dans les dispositifs autour de la RAPT...). À titre d'exemple, en 2023, l'association a participé aux trois ateliers de co-construction de la communauté 360 mis en place sur les différents territoires de la Seine et Marne. Le Répertoire Opérationnel des Ressources a été mis à jour.

Informatisation du dossier de la personne accueillie

Dans le cadre de la démarche qualité, l'informatisation du dossier de la personne accompagnée s'est poursuivie en 2023 en lien avec les directions d'établissement et les professionnels référents. Au regard de l'investissement et du changement de pratiques professionnelles que l'informatisation induit, il s'agit en effet d'un déploiement progressif des différentes fonctionnalités du logiciel.

Les transmissions sont dorénavant renseignées au sein de l'outil dans la majorité des établissements. Il reste 5 établissements à former sur cette thématique.

Actualisation de procédures et outils 2002-02

Admission, contrat de séjour, règlement de fonctionnement et projet d'établissement

En 2023, le service qualité a piloté un groupe de travail avec les directions de territoire quant au processus d'admission. La procédure d'admission et les documents associés ont été actualisés.

Le contrat de séjour ainsi que le règlement de fonctionnement des Etablissement d'Accueil Non Médicalisés dit « EANM » (ex foyer de vie et foyer d'hébergement) ont été retravaillés par ce groupe de travail.

Différentes propositions ont ainsi être soumises au Conseil d'Administration en 2023 pour validation avant diffusion, après avis des personnes concernées.

Les projets d'établissements ont également été actualisés par les directions d'établissements selon une méthodologie de travail commune. Leur validation est effective en 2023.

Le Conseil de la Vie Sociale

En 2023, le Conseil de la Vie Sociale dit « CVS » évolue ! En effet, le décret n° 2022-688 portant modification du CVS et autres formes de participation, publié le 25 avril 2022, modifie la composition, le fonctionnement et les compétences du CVS.

Pour rappel, le CVS est une instance de dialogue et de participation au service des personnes accueillies, introduit par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. C'est un lieu d'échange, d'expression, d'écoute destiné à garantir les droits des personnes accompagnées et leur participation au fonctionnement de la structure.

C'est un lieu qui permet aux personnes accompagnées d'échanger, de s'exprimer sur des thématiques qui les concernent particulièrement. À titre d'exemple, le CVS donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement d'une structure et notamment sur les droits et libertés des personnes, l'organisation intérieure, les activités, l'animation socio-culturelle et les prestations proposées, les projets de travaux et d'équipements, l'affectation des lieux collectifs, l'entretien des locaux, l'animation de la vie institutionnelle, les modifications touchant les conditions de prise en charge.

Le CVS est également associé à l'élaboration ou à la révision du projet d'établissement ou du service et sera associé à la politique de prévention et de lutte contre la maltraitance. Le traitement des situations individuelles ne relève néanmoins pas de la compétence des CVS.

La composition du CVS est dorénavant enrichie des représentants suivants :

- Représentants des personnes accompagnées,
- Représentants des familles,
- Représentants des mandataires judiciaires (personnes majeures)
- Représentants légaux (personnes mineures)
- Représentant des professionnels,
- Représentant de l'organisme gestionnaire
- 1 membre de l'équipe soignante le cas échéant,
- Le médecin de l'établissement le cas échéant.

Un règlement intérieur vient remplacer le règlement de fonctionnement. Les invitations au CVS devront désormais être envoyées 15 jours avant la réunion (au lieu de 8 jours actuellement).

Des réunions exceptionnelles pourront avoir lieu à la demande de la majorité des membres (au lieu des deux tiers aujourd'hui).

Aussi, en réponse à ces évolutions réglementaires, la direction qualité a organisé en 2023 de nouvelles élections pour élire les nouveaux représentants au CVS, en collaboration avec les directions d'établissement.

Développement de l'offre de service associative

En 2023, la direction qualité a piloté la réponse à trois appels à manifestation d'intérêt, visant à développer l'offre de service proposée par l'Adapei 77 en réponse aux besoins des personnes accompagnées (ex : MAS hors les murs, transformation partiels de foyers d'hébergement en foyers de vie).

Le service qualité et développement a poursuivi sa représentation à la MDPH 77 (suppléance du Président de l'association) en participant à 8 CDAPH spécialisées et 1 CDAPH plénière (Commissions des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Direction par intérim du territoire Marne et Morin

Depuis le mois de septembre 2022, la direction qualité et développement assure la direction par intérim du territoire de Marne et Morin en collaboration avec la direction des Ressources Humaines, avec une intervention particulière sur le foyer le Ginkgo Biloba dont la direction adjointe est en cours de recrutement :

Animation des réunions pluri-professionnelles hebdomadaires du Ginkgo Biloba

Animation des réunions de direction du territoire

Coordination des réponses aux besoins des personnes accueilles (sollicitations de ressources extérieures, réorientations, situations complexes, réponses aux familles...)

Organisation et animation de rendez-vous avec les familles et tuteurs

Gestion des évènements indésirables

Coordination des CVS du territoire et animation du CVS du Ginkgo Biloba

- Coordination de l'organisation de la fête de Noël du Ginkgo Biloba avec l'équipe
- Gestion du traitement des travaux au Ginkgo Biloba
- Validation des écrits (conventions de partenariat, projets personnalisés, bilans d'accueils temporaire...)
- Épisodes de COVID-19
- Participation à certains recrutements

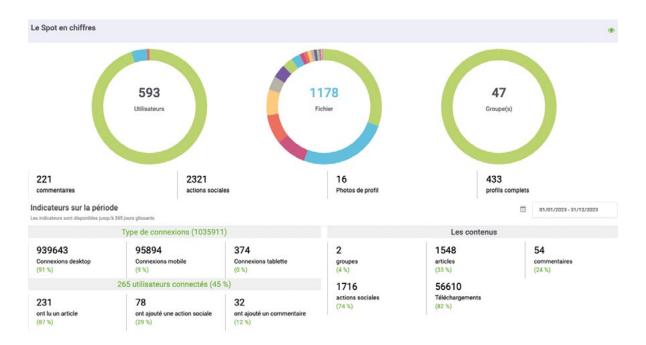
- ...

Communication

Communication interne

Le Spot - Intranet

Animation et contribution à la plateforme collaborative interne.



Utilisateurs: 593

Connexions: 1 035 911

Contenus: 1576 (+ 21 % 2022)

Newsletter

Création et diffusion d'une newsletter mensuelle à destination de l'ensemble des salariés.

L'objectif est de communiquer sur les orientations, les informations RH, les partenariats, les changements de prestataires ou toute information majeure concernant l'Adapei 77.









Communication externe

Supports imprimés:

Flyers et affiches pour la Friperie de Provins et le GEM (Groupe d'entraide mutuelle) de Bray.

Affiches pour les portes ouvertes des établissements, plaquette DHI, référencement de la Friperie dans l'annuaire des commerçants édité par la Mairie de Provins.

Vidéos:

Réalisation de 12 vidéos sur nos établissements et métiers.

Diffusion sur Le Spot, Linkedin et le site internet de l'association.





Linkedin:

Abonné-e-s > 600 (+55% 2022)

Impressions organiques (nombre de personnes uniques ayant vu notre contenu) > 27 700 (+60% 2022)

Site web:

Livraison du nouveau site en décembre 2023. Mise en ligne en janvier 2024 : adapei77.org



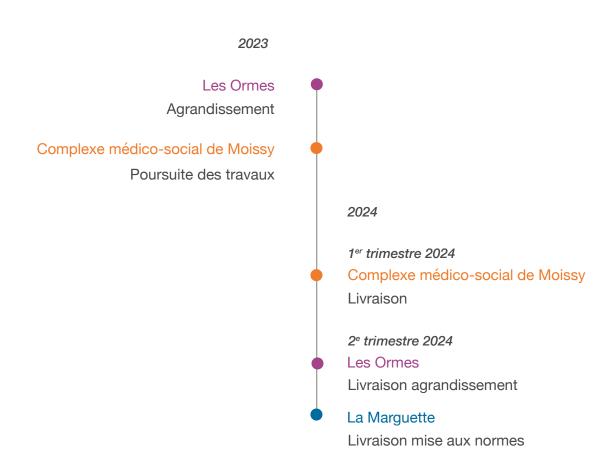






Patrimoine et Travaux

• Travaux:



Pas de commission sécurité en 2023.

• Formations:

Territoire de Seine et Yonne

• SAPIAN - Sécurité incendie : 4 sessions

32 salarié-e-s formé-e-s

• BCHSI - SSI évacuation : 7 sessions

53 salarié-e-s formé-e-s

Territoire de Marne et Morin

• SAPIAN - Sécurité incendie : 10 sessions

58 salarié-e-s formé-e-s

• BCHSI - SSI évacuation : 7 sessions

42 salarié-e-s formé-e-s

Territoire du Provinois

• SAPIAN - Sécurité incendie : 4 sessions

32 salarié-e-s formé-e-s

• BCHSI - SSI évacuation : 6 sessions

47 salarié-e-s formé-e-s

Territoire de Sénart

• BCHSI - SSI évacuation : 3 sessions

25 salarié-e-s formé-e-s

Territoire du Pays braytois

• SAPIAN - Sécurité incendie : 3 sessions

24 salarié-e-s formé-e-s

• BCHSI - SSI évacuation : 5 sessions

23 salarié-e-s formé-e-s

Établissements

2023

Territoire de Seine et Yonne

de Marne et Morin

Territoire du Provinois

Territoire

Territoire de Sénart

Territoire du Pays braytois

Siège

4 établissements et 1 service

94 places en accueil permanent

54 places en accueil de jour

12 places en foyer d'accueil et d'orientation

1 place en accueil temporaire

25 accueillis familiaux

105 salariés

40 places sur 2 DIVP

5 établissements

154 places en accueil permanent

7 places en accueil temporaire

9 places en accueil de jour

139 salariés

4 établissements

134 places en accueil permanent

4 places en accueil temporaire

14 places en accueil de jour

109 salariés

3 établissements et 2 services

26 places en accueil permanent

2 places en accueil temporaire

1 place en accueil de jour (MAS)

19 places en SESSAD

46 places en IME

90 salariés

6 sites

11 activités

137 places travailleurs handicapés

25 salariés

15 salariés



- Territoire de Seine et Yonne
- Territoire de Marne et Morin
- Territoire du Provinois
- Territoire de Sénart
- Territoire du Pays braytois



28 chemin de Melun à Trois Moulins - 77000 Melun • 01 64 37 21 70 - lesmeuniers@adapei77.fr

MODALITÉS D'ACCUEIL

Les Meuniers, Établissement d'accueil non-médicalisé, accueille 40 personnes souffrant de troubles psychiques ou cognitifs, avec ou sans troubles associés. Nous avons aussi 1 place d'accueil temporaire.

Les personnes accueillies ont entre 18 et 60 ans, travaillent en milieu protégé ou ordinaire. Elles sont accueillies sur notification MDPH.

Nous proposons 3 modalités d'accueil :

- Le foyer: 18 places
- Le pavillon : lieu expérimental passerelle 6 places
- Le Quai des Tilleuls : hébergement externalisé semi-autonome 16 places

Ces différentes modalités favorisent et permettent des passerelles entre les différents lieux d'accueil pour servir au mieux les projets des personnes accompagnées.

L'accompagnement est rythmé par le quotidien : levé, hygiène, élaboration des menus, repas, préparation des repas, entretien des espaces privés et collectifs, gestion du linge, de l'administratif, courses, budget... Les soirées et les week-ends sont dédiés au lien social entre résidents et professionnels, aux sorties et ateliers.

Les professionnels sont 13 de jour et 6 de nuit.

PERSONNELS

Effectifs: 28 salarié-e-s (25 ETP)

Formations: SST initiale; SST recyclage; Extincteurs; Évacuation; AFGSU; HACCP;

Auto-détermination; Bientraitance

INVESTISSEMENTS

- · Sols couloirs et chambres des personnes accompagnées
- Mobilier de la salle à manger
- Peinture de la salle à manger et la salle commune
- · Peinture du bureau de la psychologue
- Installation infirmerie/
- Création d'une salle d'esthétique

- · Ateliers Makaton
- · Ateliers en partenariat avec le planning familial : vie sexuelle et affective
- · Apéritif participatif les vendredis soirs
- Jardinage
- Danse
- Loto
- Karaoké
- Ateliers créatifs
- Chant
- Médiation artistique
- Médiation animale
- Sophrologie
- · Yoga adapté
- · Dessin et peinture
- Socio-esthétique
- Pâtisserie



SORTIES et ANIMATIONS

- Cinéma
- Balades en forêt
- Tournoi de pétanque
- Karting
- Cirque de Montereau
- Sortie Vélorail
- Sea Life
- · Carnaval et Bal des Meuniers
- Halloween



20 rue Étienne Tétrot - 77170 Coubert • 01 64 25 03 80 - leclosjollet@adapei77.fr

MODALITÉS D'ACCUEIL

Établissement d'accueil non-médicalisé (EANM), Le Clos Jollet accueille des adultes en situation de handicap mental qui ne leur permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle.

La structure dispose de 20 places en hébergement permanent (internat) et de 9 places en accueil de jour (externat)

PERSONNELS

• Effectifs : 31 salarié-e-s (28 ETP)

• Formations : SST initiale et recyclage ; AFGSU ; Auticiel (tablette Amikeo) ; Autisme ; Makaton

INVESTISSEMENTS

- Réfection d'une salle de bain
- · Aménagement de la nouvelle salle des éducateurs
- Visiophone du portail (côté parking public)

- Ping-pong
- Équithérapie
- Sport adapté (boxe et gym)
- · Musicothérapie, art-thérapie
- Karaoké
- Jardinage
- Mosaïque
- Atelier pâtisserie
- Atelier Esthétique et estime de soi
- · Activité en inclusion avec les Restos du Cœur



SORTIES et TRANSFERTS

- Restaurants
- Pique-nique
- Zoos de Thoiry et d'Attily
- Cinéma
- Cueillette de fraises
- Vélorail
- Bowling
- Mer de Sable
- Moret-sur-Loing
- Parc des Félins
- · Châteaux de Vaux-le-Vicomte et Fontainebleau
- Transfert à Saint-Cast-le-Guildo : 8 personnes accompagnées et 4 accompagnants
- · Transfert en Normandie : 8 personnes accompagnées et 3 accompagnants



3 rue Victor Hugo - 77130 Montereau-Fault-Yonne • 01 64 32 90 45 - althea@adapei77.fr

MODALITÉS D'ACCUEIL

L'Althéa propose différentes formes d'accueil séquentiel adaptées aux personnes accompagnées, à leurs besoins et/ou leurs attentes et favorise la transition entre secteur enfant et secteur adulte. Une convention a été signée en ce sens entre l'Althéa et l'IME Villa Marie Louise, effective à compter de septembre 2022 avec pour objectif de faciliter l'entrée dans le secteur adulte des jeunes sortants de l'IME.

L'Althéa accompagne la mise en œuvre de Projets Personnalisés pour des personnes souhaitent intégrer un ESAT ou pour lesquelles un projet de réorientation est en cours (hébergement permanent en EANM – orientation vers un FAM…)

L'établissement dispose de 24 places en accueil de jour.

Le Tiers Régulateur Sud 77 (TRS77) quant à lui suit et accompagne des adultes handicapés accueillis chez des accueillants familiaux agréés par le Conseil Départemental, dans le cadre d'un accueil familial.

Le TRS accompagne 25 personnes en milieu ordinaire.

PERSONNELS

• 12 salarié-e-s (9 ETP) à l'Althéa, 3 salarié-e-s (3 ETP) au TRS 77

• Formations : SST initiale - SST recyclage

Extincteurs - Évacuation

HACCP

Auto-détermination Bientraitance MAKATON

INVESTISSEMENTS

Changement des fenêtres

- Sport adapté avec l'association « Corbet » pour la boxe et la gym douce, à raison d'une fois tous les 15 jours de janvier à juin puis de septembre à décembre 2022
- Chant : 1 fois tous les 15 jours, animé par une professionnelle extérieure, de janvier à juin puis de septembre à décembre (en alternance avec le sport adapté)
- Médiation animale : 1 séance une fois toutes les 3 semaines, de septembre à décembre
- Poursuite du partenariat avec l'ONF



SORTIES

- · Randonnées, balades
- Tournoi de pétanque
- Bowling
- Cinéma
- · Fête de Noël du territoire Seine et Yonne
- Restaurant
- · Pique nique
- · Aigles des Remparts de Provins
- Nigloland
- Discothèque
- · Château de Vaux-le-Vicomte

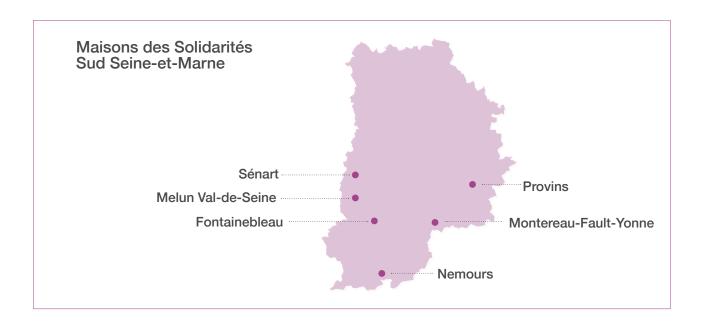


3 rue Victor Hugo - 77130 Montereau-Fault-Yonne • 01 64 32 32 90 - tiers-regulateur-sud77@adapei77.fr

MODALITÉS D'ACCUEIL

Le Tiers Régulateur Sud 77 (TRS77) suit et accompagne des adultes en situation de handicap accueillis chez des accueillants familiaux agréés par le Conseil Départemental, dans le cadre d'un accueil familial.

Le TRS accompagne 25 personnes en milieu ordinaire.



PERSONNELS

• 3 salarié-e-s (3 ETP) : Éducatrice spécialisée, conseillère en économie sociale et familiale, psychologue.

- Accompagnement de la personne accueillie pour des sorties non prévues par le contrat d'accueil;
- Organisation de projets collectifs d'animation hors du domicile;
- Médiation en cas de litiges entre la personne accueillie et l'accueillant familial, cercle familial...;
- Mise en relation de l'offre et de la demande d'accueil familial;
- Communication, information et documentation ayant pour objectif de promouvoir l'accueil familial (participation au Forum d'Hautefeuille, Journée du handicap à Montereau-Fault-Yonne);
- Recherche de places en établissement social ou médico-social pour un accueil temporaire ou pour un séjour vacances adaptés, pendant la période de congés de l'accueillant familial ou pour une réorientation à la demande de la personne accueillie;
- Accompagnement et appui technique aux accueillants familiaux ;
- Construction de liens de travail et d'entraide, organisation de réunions d'échanges par thème pour les accueillants familiaux.

Le TRS 77 est chargé de :

- Réaliser une enquête sociale en vue de l'obtention d'un agrément délivré par le Conseil Départemental;
- Mettre en lien les accueillants familiaux avec une personne accueillie susceptible d'être accueillie à leur domicile;
- Effecteur un suivi des personnes accueillies et des accueillants familiaux ;
- Proposer des activités aux personnes accompagnées afin de les sortir de leur contexte de prise en charge.



12 rue du Perré - ZA Saint-Nicolas - 77950 Rubelles • 01 60 56 09 48 - lesormes@adapei77.fr

MODALITÉS D'ACCUEIL

Établissement d'accueil non-médicalisé, Les Ormes propose trois services : un hébergement permanent, un accueil de jour et un hébergement d'accompagnement et d'observation qui accueillent des adultes en situation de handicap mental qui ne leur permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle.

L'accompagnement proposé vise à maintenir et/ou développer l'autonomie dans tous les actes de la vie quotidienne. Des activités socio-éducatives viennent étayer le projet individualisé de la personne.

L'EANM Les Ormes disposent depuis 2023 des capacités d'accueil suivantes :

- 24 places permanentes en internat;
- 10 places d'accueil temporaire en cours de création ;
- 21 places en accueil de jour.

PERSONNELS

36,5 ETP

Formations: ES

DEJEPS AFGSU

Autodétermination

Analyse de pratique professionnelle

SDN Makaton

TSA Aspects psychomoteurs Extincteurs, évacuation

SST

INVESTISSEMENTS

L'EANM Les Ormes était en travaux de réhabilitation toute l'année 2023 : création de nouvelles chambres (35 au total), création de salons et d'un nouveau bureau pour les éducateurs, extension du bâtiment administratif, réhabilitation de l'accueil de jour, création d'un vestiaire (homme-femme) dédié au personnel...

Des vestiaires se fermant à clé ont été achetés sur l'accueil de jour pour sécuriser les affaires personnelles des personnes accompagnées.

Certaines chambres et bureaux ont été réhabilités par l'agent d'entretien.

- Équitation
- Médiathèque de Melun
- Médiation animale
- Musicothérapie
- · Repas à thème
- · Piscine de Grandpuits
- · Rédaction d'un journal mensuel à l'accueil de jour
- Gym douce
- Ping-pong
- Massage, relaxation
- Tir à l'arc



SORTIES et TRANSFERTS

- Cinéma
- Restaurants
- Émissions de TV ;
- Spectacle Théâtre de Sénart ;
- Pique-nique;
- Sorties à l'EHPAD Edme Porta de Melun ;
 Sortie au MAS du Mée sur Seine pour des spectacles.
- Ski aux Sybelles : 8 personnes accompagnées, 4 professionnel-le-s
- · Zoo de Beauval : 8 personnes accompagnées, 4 professionnel-le-s
- Île de Ré: 8 personnes accompagnées, 3 professionnel-le-s
- · Center Parcs: 7 personnes accompagnées, 3 professionnel-le-s
- Bruges: 4 personnes accompagnées, 3 professionnel-le-s
- Touvre : 5 personnes accompagnées, 3 professionnel-le-s



4 rue de la Marguette - 77230 Juilly - 01 64 36 50 62 - lecedrebleu@adapei77.fr

MODALITÉS D'ACCUEIL

Structure non-médicalisée, Le Cèdre Bleu accueille des adultes en situation de handicap qui ne leur permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle. Ils disposent néanmoins d'une certaine autonomie pour participer à des activités socio-éducatives et pour réaliser les actes de la vie quotidienne avec un accompagnement adapté, centré sur le statut d'adulte et l'auto-détermination.

L'établissement bénéficie d'une capacité d'accueil en internat de 28 places (accueil permanent) et 2 en accueil temporaire. L'accueil de jour dispose pour sa part de 9 places.

PERSONNELS

• 39 salarié-e-s (34 ETP)

Formations: Auticiel

Groupe d'Analyse des Pratiques

Gestion de l'agressivité : comprendre prévenir pour mieux y faire face Les troubles psychiques : comprendre pour mieux accompagner

TND et TSA: identifier, décrypter, accompagner

SST initiale et recyclage

Extincteurs

Evacuation incendie

AFGSU

Sauveteur secouriste Habilitation électrique

INVESTISSEMENTS

- Réfection carrelage sol et murs de la salle de bain de l'unité Grèce. Travaux toujours en cours
- Réfection des murs de la salle TV
- Achat de nouveaux canapés pour la salle TV et le hall d'accueil pour les Personnes accueillies
- Aménagement d'un coin dédié à l'activité pâtisserie

- Atelier pâtisserie
- Activités citoyennes
- Activités ludiques
- Activités culturelles
- Activités d'expression
- Activités de création
- Activités cognitives
- Course caritative de cyclotourisme
- Intervention de la police : présentation des règles de vie en société, du respect de l'autre, du consentement...
- · Participation à la brocante de Juilly et au Loto de Nangis
- Médiathèque
- Exposition des travaux des personnes accompagnées : « Changer le regard sur le handicap »
- Spectacle de danse des personnes accompagnées, en partenariat avec l'association Juilly Danse
- · Serre de Meaux : activité horticulture et mini ferme
- Blind test
- Halloween
- Noël
- · 20 ans du Cèdre Bleu
- Saint-Valentin
- Barbecue



SORTIES et TRANSFERTS

- Cinéma
- Bowling
- Restaurant
- Balades
- Château de Pierrefonds
- Discothèque



6 rue de la Marguette - 77230 Juilly - 01 64 36 23 27 - lamarguette@adapei77.fr

MODALITÉS D'ACCUEIL

Structure non-médicalisée, La Marguette accueille des adultes en situation de handicap qui ne leur permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle.

Ils disposent néanmoins d'une certaine autonomie pour participer à des activités socio-éducatives et pour réaliser les actes de la vie quotidienne avec un accompagnement adapté.

L'établissement peut accueillir 43 personnes accompagnées de façon permanente et propose 2 places en accueil temporaire.

PERSONNELS

35 salarié-e-s (33 ETP)

Formations: Formation vie sexuelle et affective

Agression et violence : comprendre, prévenir et y faire face

Bientraitance

Les troubles psychiques : comprendre pour accompagner

Makaton SST

TND et TSA: identifier, décrypter, accompagner

INVESTISSEMENTS

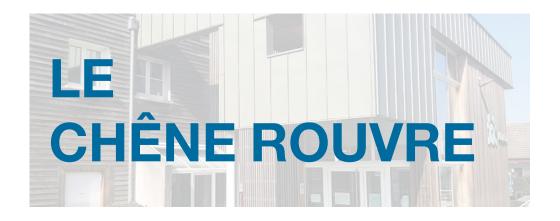
- Fin de la rénovation du château
- Décoration des parties communes du château
- Achat de nouvelles chaises pour le réfectoire
- Achat de fauteuils pour la salle TV

- Boxe
- Spa
- Piscine
- Fête de noël
- Équithérapie
- Sophrologie
- Reiki
- Art-thérapie
- Fête de la Saint Valentin
- Barbecues
- Fête de Noël



SORTIES et TRANSFERTS

- Sortie karaoké
- Bowling
- Cinéma
- Restaurant
- · Sortie en boite de nuit
- · Visite du musée de la Grande Guerre
- · Visite du Château de Blandy les Tours
- Marché de Noël de Reims
- Transfert au Zoo de Cerza



3 rue Georges Faroy - 77515 Faremoutiers - 01 64 03 93 98 - lechenerouvre@adapei77.fr

MODALITÉS D'ACCUEIL

Structure non-médicalisée, Le Chêne Rouvre accueille des adultes en situation de handicap qui ne leur permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle.

Ils disposent néanmoins d'une certaine autonomie pour participer à des activités socio-éducatives et pour réaliser les actes de la vie quotidienne avec un accompagnement adapté.

L'établissement peut accueillir 27 personnes accompagnées de façon permanente et propose 1 place en accueil temporaire.

PERSONNELS

28 salarié-e-s (24 ETP)

Formations: Makaton

Vie affective et sexuelle

TND/TSA: Identifier, décrypter, accompagner

Évacuation /SSI Formation extincteurs

SST

INVESTISSEMENTS

- · Entretien courant du bâtiment
- Achat de fauteuils de salon

- Médiation animale
- TIr à l'arc
- Tennis de table
- la danse
- Gym douce
- Poterie
- Tricot
- Activités manuelles
- Promenades
- Piscine
- Carnaval
- Halloween,
- · Fête foraine
- · Journée festive au foyer
- · Fête des famille sur le thème des JO



SORTIES et TRANSFERTS

- Journée à la mer
- Musée de l'illusion
- Jardin Bossuet
- Bowling



25 rue Casimir Périer - 77450 Condé-Sainte-Libiaire - 01 64 63 55 30 - lestilleuls@adapei77.fr

MODALITÉS D'ACCUEIL

Structure non-médicalisée, Les Tilleuls accueille des adultes en situation de handicap qui ne leur permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle.

Ils disposent néanmoins d'une certaine autonomie pour participer à des activités socio-éducatives et pour réaliser les actes de la vie quotidienne avec un accompagnement adapté.

L'établissement dispose de 18 places en internat et 1 place en accueil temporaire.

PERSONNELS

28 salarié-e-s (22 ETP)

• Formations : Les troubles psychiques : comprendre pour mieux accompagner

TND/TSA Évacuation /SSI Formation extincteurs

INVESTISSEMENTS

- · Réfection d'une salle de bain
- · Achat de tables individuelles d'activités et chaises
- · Protection de la toiture

- Pôle sportif : sport adapté / handball / randonnée / zumba
- Pôle bien être : esthétique / reiki / équithérapie
- · Pôle expression : musique / activités manuelles / jeux de société
- Pôle culturel et inclusion : médiathèque / sortie achat goûter / cinéma
- Atelier : bricolage / espaces verts / pâtisserie



- Spectacle du Roi Lion
- Cinéma
- Spa Montévrain / Piscine
- Événements sportifs (hand, catch)
- Élection de Miss Seine-et-Marne
- Sortie à Berck
- Petit train à vapeur
- Musée de la voiture à Reims et Musée de la Grande guerre à Meaux
- Sortie Cinéma
- Sortie Bois-le-Roi
- Exposition Harry Potter
- Sortie brocante
- Ferme pédagogique, serre de Morras
- Sortie Bateau
- Concerts
- Transfert à Saint-Jouan-les-Guéret :13 personnes accompagnées et 8 accompagnants
- Transfert à Bezinghem :8 personnes accompagnées et 4 accompagnants



2 rue Cassine - 77260 Sammeron - 01 60 22 20 14 - leginkgobiloba@adapei77.fr

MODALITÉS D'ACCUEIL

Structure non-médicalisée, le Ginkgo Biloba accueille des adultes en situation de handicap qui ne leur permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle. Ils disposent néanmoins d'une certaine autonomie pour participer à des activités socio-éducatives et pour réaliser les actes de la vie quotidienne avec un accompagnement adapté.

Le Ginkgo Biloba propose 38 places en internat et1 en accueil temporaire.

PERSONNELS

38 salarié-e-s (38 ETP)

Formations: Les troubles psychiques: comprendre pour mieux accompagner

TND/TSA Évacuation

SSI

Formation extincteurs

INVESTISSEMENTS

- · Changement de portes dans le foyer
- · Remplacement tuyauterie de la chaudière
- Remplacement adoucisseur
- · Achat de réfrigérateurs
- Achat de mobilier de chambre

- · Sport adapté avec un coach
- Piscine
- Marche douce et marche nordique
- Salle sportive, grands jeux extérieurs
- Équitation
- Cirque
- Lecture du Petit Quotidien
- Débats
- Jeux de société
- Activités éducatives et cognitives
- Météo
- Écriture et lecture
- Reiki
- Équithérapie
- Médiation canine
- Théâtre
- Expression créative
- · Café papotage
- · Groupes de parole
- Bricolage réparation
- Création construction



- Lac de Troyes
- Base de loisirs
- Grand jeux extérieurs
- Marché de Noël de Reims
- Brocante
- Restaurant
- Pique nique
- Feux d'artifices
- Cinéma
- Visite EHPAD
- · Organisation de séjours vacances



242 rue Hemsbach - 77480 Bray-sur-Seine - 01 64 00 12 88 - lestroismaisons@adapei77.fr

MODALITÉS D'ACCUEIL

Structure non-médicalisée, la résidence de Trois Maisons accueille des adultes en situation de handicap qui ne leur permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle. Ils disposent néanmoins d'une certaine autonomie pour participer à des activités socio-éducatives et pour réaliser les actes de la vie quotidienne avec un accompagnement adapté.

30 places en internat permanent et 1 place en internat temporaire.

L'accueil de jour dispose quant à lui de 5 places (site d'Everly) et s'adresse à des personnes dont le handicap ne permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle y compris en milieu protégé. Ces personnes bénéficient d'une autonomie suffisante pour se livrer à des activités quotidiennes, tout en souhaitant vivre à domicile (en famille).

PERSONNELS

29 salarié-e-s (27 ETP)

• Formations : Groupe d'Analyse des Pratiques

Écrits professionnels

Droit et lois

Sauveteur Secouriste au Travail (SST)

Habilitation électrique

Certifications : Bientraitance

Maîtresse de maison

INVESTISSEMENTS

• Installation d'un modulaire de 45 m² (création de 2 salles d'activités supplémentaires)

Internat:

- Théâtre
- Cuisine pédagogique
- Équitation
- Sport adapté, randonnée
- Médiation animale
- · Arts plastiques
- Maintien des acquis
- · Groupe de parole
- Fêtes calendaires

Accueil de jour :

- Atelier « cyclo »
- Maçonnerie
- Espaces verts
- Arts plastiques
- Musique
- Esthétique
- Lien social
- Théâtre
- Jeu d'échecs
- Piscine



- Randonnées
- Sorties culturelles
- Visites
- Cinéma
- Restaurants
- Bowling
- Parcs à thèmes



809 route de Sens - 77480 Bray-sur-Seine - 01 60 67 10 43 - laroseliere@adapei77.fr

MODALITÉS D'ACCUEIL

Le foyer dispose d'une structure collective d'une capacité d'accueil de 39 personnes, réparties dans 29 chambres, dont 3 chambres doubles, 1 appartement de transition composé de deux chambres et 2 appartements éclatés sur l'extérieur pouvant héberger 4 résidents maximum. Les appartements à proximité du foyer et de la structure de travail.

Fin décembre 2023, le Département a donné son autorisation pour la création de 10 places d'accueil avec une notification « foyer de vie ».

PERSONNELS

22 salarié-e-s (18 ETP)

Formations: Écrits professionnels

Droits-Lois

Habilitation électrique

SST Initiale

Évacuation incendie Formation extincteurs

Surveillant de nuit / maîtresse de maison

INVESTISSEMENTS

- · Peinture des murs dans les couloirs des chambres, nouveau sol stratifié et décoration aux murs
- Début des travaux de rafraîchissement dans l'appartement de transition

- Jeux de sociétés
- Jeu du goût
- Ping-pong
- Babyfoot
- · Activités manuelles
- · Activité cuisine le week-end
- Escape game
- Loto
- Fête des Familles
- · Portes ouvertes



- Discothèque
- Restaurants
- Cani-Rando
- Piscine
- Sorties culturelles (cinéma, musée, monuments, soufflerie, spectacle Patalo...)
- Sorties loisirs (Bowling, Laser Game, patinoire, marché...)
- Brocantes / Vide grenier
- Feu d'artifice
- · Center Parcs : 6 personnes accompagnées et 3 accompagnants
- · Honfleur : 6 personnes accompagnées et 3 accompagnants



8 rue des Augères - 77520 Donnemarie-Dontilly - 01 60 67 49 57 - lestournesols@adapei77.fr

MODALITÉS D'ACCUEIL

Structure non-médicalisée, l'EANM Les Tournesols accueille des adultes en situation de handicap qui ne leur permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle. Ils disposent néanmoins d'une certaine autonomie pour participer à des activités socio-éducatives et pour réaliser les actes de la vie quotidienne avec un accompagnement adapté.

L'établissement dispose de 42 places en accueil permanent, 1 place en accueil temporaire L'accompagnement est organisé en unités de vie : Lilas, Camélia, Mimosa et Hortensia.

Les Tournesols propose également 9 places en accueil de jour sur le site d'Everly.

Une démarche d'inclusion et d'intégration est par ailleurs menée avec la commune de Donnemarie avec la participation des personnes accompagnées à de nombreuses activités municipales:

PERSONNELS

41 salarié-e-s (39 ETP)

INVESTISSEMENTS

- · Aménagement du salon d'esthétique
- Achat de mobilier pour les activités

- Fête de la Musique
- Barbecue
- · Création du spectacle musical « Globe-Trotter » avec une chorégraphe et un musicothérapeute
- · Participation des Patalo à des concerts et représentations.
- · Soins esthétiques, massage, détente
- Sport et danse, animé par un coach sportif
- Zoothérapie
- Théâtre
- Musicothérapie
- · Dessin et décoration
- Couture



- · Provins, Moret-sur-Loing, Blandy-les-Tours
- · Théâtre de Sens
- Cueillette de fraises, chèvrerie
- Nigloland, Bowling et fête foraine
- · Tacots des Lacs, Aquarium Sealife, Parc des Félins
- Spectacle équestre de chevaliers
- Brocantes
- Carnaval
- Séjour sur la Côte d'Albatre
- Séjour à La Rochelle



7 rue d'Augers - 77560 Corberon - Les Marêts - 01 64 01 99 48 - corberon@adapei77.fr

MODALITÉS D'ACCUEIL

Structure non-médicalisée, La Maison de Corberon accueille des adultes en situation de handicap qui ne leur permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle. Ils disposent néanmoins d'une certaine autonomie pour participer à des activités socio-éducatives et pour réaliser les actes de la vie quotidienne avec un accompagnement adapté.

L'établissement dispose de 24 places en accueil permanent.

PERSONNELS

25 salarié-e-s (22 ETP

Formations: Habilitation électrique

SST

Écrits professionnels Droits des résidents

Makaton

Autodétermination Lutte contre le feu

INVESTISSEMENTS

Installation d'un local poubelle

- Danse
- Ping-pong
- Reiki
- Ferme pédagogique
- Piscine
- Randonnée
- Bowling
- Musique et musicothérapie

- Expression graphique
- Couture
- Esthétique
- Informatique
- Jeux de société
- Espaces verts
- Groupe de parole
- Médiation animale



- Parrot world
- Parc des Félins
- Vélo rail
- Château de Guédelon
- Vaux-le-Vicomte
- Restaurant
- Bowling
- Cinéma



10 rue Jules Lefebvre - 77220 Tournan-en-Brie - 01 64 25 35 96 - lajoncherie@adapei77.fr

MODALITÉS D'ACCUEIL

La Joncherie accueille des adultes polyhandicapés ou présentant un handicap intellectuel, moteur ou somatique grave, qui nécessite le recours à une tierce personne pour les actes de la vie courante, une surveillance médicale et des soins constants.

L'établissement dispose de :

- · 26 places en internat permanent
- · 2 places en internat temporaire
- 1 place en accueil de jour

L'Accueil de jour de Rozay-en-Brie a ouvert le 7 novembre 2022 pour 7 jeunes adultes en situation de polyhandicap, principalement en provenance de la Marelle.

Le Service de Soutien et d'Aide aux familles (SSAAF) a quant à lui fermé le 31/12/2022. La très grande majorité des personnes accompagnées a trouvé une place en institution ou est prise en charge par des SAMSAH. Les quelques personnes sans solution vont être accompagnées par le nouveau dispositif « MAS hors les murs »

PERSONNELS

- 44 salarié-e-s (38 ETP)
- Formations : Groupe d'analyse de pratiques

INVESTISSEMENTS

• Poursuite du chantier du complexe de Moissy-Cramayel

- Atelier Pâtisserie
- Atelier « Je suis, je veux, je peux »
- Bibliothèque
- Jeux de société
- · Chansons populaires avec un musicien
- Piscine
- Randonnée
- Équitation
- · Cuisine Pâtisserie Petit déjeuner autonome
- Esthétique et maquillage
- Barbecue
- Halloween
- Fête de Noël



- Musée de la Préhistoire de Nemours
- Parrot World
- Bowling
- Patinoire
- Restaurant
- Comédie musicale Le Roi Lion
- Nigloland
- Fête de l'automne au Parc Floral
- Expérience immersive Disney
- · Lac d'Orient
- · Bases de loisirs Saint-Rémy-de-la-Vanne et de Jablines



70 rue de l'Industrie - 77176 Savigny-le-Temple - 01 64 89 39 20 - lapepiniere@adapei77.fr

MODALITÉS D'ACCUEIL

Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD), La Pépinière accompagne des enfants scolarisés présentant une déficience intellectuelle, avec ou sans troubles associés. L'accompagnement mis en place au sein de l'établissement tend à favoriser leur épanouissement et leur autonomie.

La Pépinière accueille 21 enfants âgés de 3 à 18 ans, sur notification MDPH.

PERSONNELS

- 7 salarié-e-s (5,2 ETP)
 Embauche d'une assistante de service social pour l'ensemble du territoire de Sénart.
- Formations Coordination de parcours

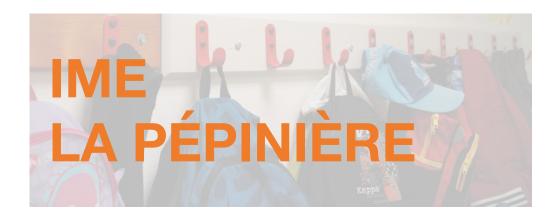
INVESTISSEMENTS

· Poursuite du chantier du complexe de Moissy-Cramayel

- Sport adapté avec l'UFOLEP : tir à l'arc, jeux de ballon
- Atelier théâtre
- Médiation animale à la ferme pédagogique de Saintry
- Atelier groupe orientation
- Atelier entretien des véhicules
- Atelier cuisine
- · Jeux de société



- Journée Évasion (Association Premier de cordée)
- Visite musés
- Tournoi de foot
- Piscine
- Bowling
- Théâtre
- Transfert à Arcès Dilo (Yonne)



70 rue de l'Industrie - 77176 Savigny-le-Temple - 01 64 89 39 20 - lapepiniere@adapei77.fr

MODALITÉS D'ACCUEIL

L'IME accueille 36 enfants et adolescent-e-s (de 6 à 20 ans) en situation de déficience intellectuelle, associée ou non à des troubles du comportement.

La prise en charge tend à favoriser l'autonomie dans la vie quotidienne, l'apprentissage scolaire, la communication, la socialisation et la santé.

Les personnes accompagnées vivant à domicile, un système de transport interne est mis en place le matin et le soir.

PERSONNELS

29 salarié-e-s (27 ETP)

Formations : Autisme particularités motrices et sensorielles

Makaton

Coordination de parcours

INVESTISSEMENTS

· Poursuite du chantier du complexe de Moissy-Cramayel

- · Remédiation cognitive
- Apprentissage, renforcement de la communication
- Graphisme
- Éveil corporel
- Exploration sensorielle
- Snoezelen
- Jeux éducatifs
- Sport
- Activités manuelles
- Autonomie dans les transports
- · Préparation d'un projet d'avenir
- Opérations Brioches : 5 lieux de vente, 2 300 € récoltés pour financer du matériel sportif, éducatif et pédagogique ou des sorties / transferts



- Journée au Stade de France avec l'association « Premiers de cordée »
- Transfert à Veneux-les-Sablons : 2 jeunes, 3 accompagnants.
- Transfert à Center Parcs



6 rue des Clomarts - 77130 Montereau-Fault-Yonne 01 60 96 23 12

26 rue Einstein - 77480 Bray-sur-Seine 01 60 67 25 40

esat@adapei77.fr

128 rue du Dr. Schweitzer - 77480 Bray-sur-Seine 01 60 67 11 94 6 rue Buat - 77160 Provins 01 60 58 80 61

MODALITÉS D'ACCUEIL

L'admission se fait sur notification d'orientation en milieu protégé « Orientation ESAT », avec mention « Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé » (RQTH), délivrée par la MDPH. L'ESAT accueille des personnes à partir de 18 ans.

PERSONNELS

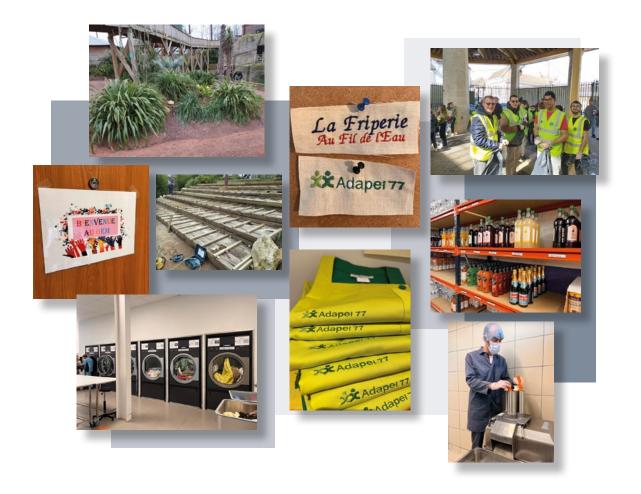
- 123 travailleurs handicapés (137 ETP accordés), 25 salariés de droit commun (25 ETP)
- Formation (salariés): SST, formation incendie, manipulation d'extincteur.
- Formation ESAT: 4 personnes formées au dispositif « Un avenir après le travail »qui permet un accompagnement des travailleurs d'Esat dans leur préparation à la retraite. Des conventions et collaborations sont mises en place avec différents acteurs locaux afin que les personnes gardent des liens sociaux sur le territoire.

INVESTISSEMENTS

- Achat d'une grande remorque sur l'atelier espaces verts afin de charger du gros matériel (tracteur)
- Achat d'une remorque (espaces verts) pour le chargement des déchets verts (tontes, tailles, élagages)

NOUVEAUTÉS

- Activité retouche et broderie lancée à la Friperie. Marquage des tenues professionnelles.
- Lancement du GEM (groupe d'entraide mutuelle) à Bray.
- Des travailleurs d'Esat ont passé leur CACES pour la conduite en autonomie d'un petit tracteur agricole.



CENTRALE D'ACHATS

- Achat d'un transpalette électrique afin de faciliter les chargements de marchandises et diminuer la pénibilité au travail. Les travailleurs affectés à la centrale d'achats ont été formés à l'utilisation de ce matériel.
- Les commandes de la centrale d'achats sont traitées et préparées par les travailleurs d'Esat.
- Après une période de formation, les livraisons de la centrale d'achats sont effectuées en parfaite autonomie par des travailleurs de l'Esat.
- Fourniture de l'ensemble des établissements de l'association en :

EPI: une trentaine d'articles
Produits d'entretien: 70 articles
Dotations alimentaires: 180 articles

Vêtements de travail : 3 modèles de chaussures de sécurité

ENTRETIEN DES LOCAUX

Jusqu'à 8 travailleurs handicapés en intervention.

LÉGUMERIE

- 12 travailleurs, accompagnés de deux monitrices d'atelier et d'une monitrice principale.
- Production de pommes de terre, carottes et oignons pour Elior.
- Fourniture de la cuisine centrale de Nemours (à destination des hôpitaux de Montereau-Fault-Yonne, Fontainebleau et Nemours).

L'Adapei 77 en travaux



La Marguette:

- Travaux d'accessibilité, d'humanisation et sécurité incendie
- Création de 2 chambres individuelles
- Reconfiguration des espaces Code du Travail

Fin des travaux en 2024.

Complexe médico-social de Moissy-Cramayel:

Construction d'un complexe médico-social regroupant à terme :

- MAS de 29 places
- IME de 36 places
- Internat IME de 5 places
- SESSAD de 42 places
- Équipe mobile d'appui en santé 20 places
- Petite unité résidentielle pour autistes (PUR) de 6 places

Fin des travaux décembre 2023. Déménagement février 2024.

Les Tilleuls:

• Étude pour la réalisation de travaux d'humanisation, sécurité incendie et accessibilité

La Maison de Corberon:

• Étude pour la création d'une réserve incendie sur site

Les Ormes:

- · Travaux d'accessibilité, d'humanisation et de sécurité
- Réorganisations des espaces Code du Travail

Livraison 2024

Adapei 77, association Loi 1901, 2 ter rue René Cassin - 77 000 Melun Directeur de la publication : Dominique Chapron Éditorial et maquette : Charlotte Vassallo

© Tous droits réservés - 2024.

Imprimé par Graphic Union, 4 rue de la Petite Ferme - 77173 Chevry-Cossigny

2 ter rue René Cassin - 77000 Melun contact@adapei77.fr - 01 60 56 54 77



